6ème ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 8 FEVRIER 1917 — No. 48

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.00
Un an(Etranger)fr7 50 $1.50

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25



Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION:
405, 13ème RUE

ADMINISTRATION
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
Téléphone 2964

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Directeur* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, *Gérant*

Pour un fonds de propagande française

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan ouvre une souscription publique pour se constituer un Fonds de propagande française.

Elle se propose de répandre dans le public le texte anglais de la conférence de S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, sur l'Education dans la province de Québec.

Tous ceux qui ont étudié quelque peu les problèmes particuliers au Canada en sont venus à la conclusion que toutes les difficultés dont nous souffrons ont pour origine l'éloignement dans lequel nous nous tenons, entre enfants des deux grandes races, et l'ignorance vis-à-vis les uns les autres qui en résulte. Nous ne nous connaissons pas assez, et c'est ce qui explique parmi nous ces méfiances, ces malentendus si préjudiciables à la bonne harmonie qui devrait régner entre citoyens du même pays.

En face de cette situation, tout bon Canadien n'a-t-il pas le devoir de travailler, chacun dans sa sphère, à éclairer ses semblables, à faire disparaître les préjugés, afin de hâter le rapprochement souhaité de tous? Mais ce rôle n'incombe-t-il pas plus spécialement à nos sociétés nationales, chargées de veiller à nos intérêts supérieurs et disposant de moyens qui leur permettent une action concertée et d'une certaine envergure?

C'est ce qu'a compris de bonne heure, pour sa part, l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan. La création d'un fonds de propagande française, destiné à nous faire mieux connaître nous-mêmes dans les milieux anglais, est l'un de ses projets depuis longtemps caressés et le moment lui semble venu de le mettre à exécution.

Ce n'est pas que les ressources dont elle dispose actuellement lui permettent davantage que par le passé de mener à bien cette entreprise si utile; mais elle a de bonnes raisons de croire qu'il vaut mieux ne pas différer davantage. Nous ne ferons peut-être pas aussi grand que nous l'avions rêvé; soit! Contentons-nous de faire aujourd'hui ce qu'il nous est raisonnablement possible de faire. Quand on n'a pas les moyens d'accomplir le bien en gros, ce n'est pas une raison pour se dispenser de l'accomplir en détail.

* * *

Pour donner une juste idée du *Fonds de propagande française* tel que nous l'entendons et faire toucher du doigt les services qu'il est appelé à rendre, il suffira d'indiquer l'œuvre sur laquelle l'Association a déjà fixé son choix pour inaugurer sa campagne.

Il y a quelque temps, S. G. Mgr O. E. Mathieu, archevêque de Régina, invité à parler, dans sa ville archiépiscopale, devant un auditoire anglo-protestant, fit une conférence tout à fait remarquable sur *l'Education dans la province de Québec.* La presse française fut unanime à exprimer le vœu que cet exposé si clair et si opportun fût répandu à profusion parmi la population de langue angaise.

On sait que Mgr Mathieu, qui est une autorité en matière d'éducation,—il a vécu près de quarante ans au milieu des jeunes gens, comme il l'a rappelé à ses auditeurs du Club Assiniboia—jouit d'une très haute considération auprès de nos concitoyens anglais. Nul n'était mieux qualifié pour parler du système scolaire de sa province natale et lui gagner la sympathie qu'il mérite de tous les esprits droits.

Les heureux résultats que l'archevêque de Régina a obtenus auprès d'un public restreint, il ne tient qu'à nous de les étendre à la masse anglo-canadienne du pays en répandant sa conférence par la brochure.

Est-il besoin de dire comment une large publicité accordée à la question du fonctionnement de l'école dans le Québec doit tourner au profit des Franco-Canadiens de tous les groupes extérieurs? L'école est la grande, l'unique affaire pour nous. Partout nous avons à lutter pour obtenir ce qui nous est dû. Il n'y a qu'une seule minorité à jouir de la plénitude de ses droits scolaires: c'est la minorité anglaise de la province de Québec. Mais combien le savent ou s'en rendent vraiment compte, même parmi les plus éclairés de nos compatriotes anglo-canadiens? Combien, au contraire, croient de bonne foi à la légende d'un Québec "arriéré" et intolérant?

Nous ne prétendons pas, certes, qu'il suffise de produire au grand jour la vraie situation dans le Québec pour que toutes nos difficultés scolaires soient résolues, dans l'Ouest et ailleurs; mais qui oserait soutenir que bien des obstacles ne s'aplaniraient pas, si la question était portée devant tous les citoyens loyaux de l'autre race et s'ils étaient à même de constater comment leurs frères sont traités là où nous sommes les maîtres.

* * *

En travaillant à la diffusion de la brochure de S. G. Mgr Mathieu, le *Fonds de propagande française* va donc servir la cause qui nous tient le plus à cœur. Il ne saurait se présenter sous de meilleurs auspices. Disons cependant que son action ne se bornera pas là. C'est une œuvre permanente que nous voulons établir et les circonstances dicteront par la suite quels seront les écrits, les tracts populaires qu'il paraîtra opportun de lancer dans le public, en se basant sur les ressources disponibles.

La question de ces ressources à créer demeure le grand problème qui se pose devant nous. Nous n'avons guère l'embarras du choix et nous ne pouvons compter que sur la générosité de nos compatriotes. Le Comité exécutif de l'A. C. F. C., a donc décidé d'ouvrir une souscription publique dont le produit sera consacré à jeter les bases du *Fonds de propagande française.* Il adresse un chaleureux appel à cet effet à tous les cercles locaux, à tous les membres du clergé, à tous les amis de la cause française, leur demandant de s'intéresser à cette œuvre urgente et pratique, invitant chacun à faire résolument sa part, selon ses moyens. Nous comptons que tous, riches et pauvres, feront leur devoir. Les offrandes les plus minimes seront acceptées avec reconnaissance.

La liste des souscripteurs sera publiée dans le *Patriote de l'Ouest* au fur et à mesure que les versements seront effectués. Toutes les souscriptions devront être adressées à M. J. P. Daoust, trésorier général de l'Association, Prince-Albert.

LE COMITE EXECUTIF DE L'A. C. F. C.

DONATIEN FRÉMONT, Chef du Secrétariat.

SIMPLES NOTES

Les délégués de la Bonne Entente, lors de leur visite dans l'Ontario, ont donné $1000 à l'Université de Toronto pour être offertes en prix sous le titre de Prix de la Bonne Entente.

Ce généreux cadeau est fait en reconnaissance de l'hospitalité donnée aux délégués par l'Université et comme témoignage de mutuelle cordialité.

* * *

La connaissance des langues joue un grand rôle dans cette guerre. On pourrait peut-être attribuer à leur ignorance des langues quelques-unes des erreurs commises chez les Alliés, comme les succès militaires germaniques sont peut-être dus, en partie, à la facilité qu'ont les Allemands de maîtriser les langues étrangères.

* * *

Le maire protestant de San Francisco propose l'archevêque catholique, Mgr Hanna, comme président du tribunal d'arbitrage destiné à régler les différents entre patrons et ouvriers. C'est l'homme, dit le maire, qui possède au plus haut degré la confiance de toute la population.

* * *

On étudie à Londres la question de fonder un journal quotidien pour les soldats canadiens et la population civile canadienne actuellement sur le continent.

* * *

On annonce de Montréal la mort de M. P. Bonhomme, fondateur et gérant de la "Sauvegarde", institution essentiellement canadienne-française d'assurance-vie, et l'un des financiers les mieux connus de la métropole.

* * *

Nous recevons de la maison Strain, de Winnipeg, un catalogue de Kodacks et accessoires pour kodacks en excellent français, édité par la Canadian Kodack Co. de Toronto. Nous le recommandons avec plaisir à tous les amateurs photographes.

* * *

La "Gazette des hôpitaux" affirme que le tabac est le plus efficace des remèdes préventifs contre le choléra.. Un savant a constaté que les microbes les plus virulents sont tués en vingt-cinq secondes par la fumée bienfaisante.

* * *

"C'est folie de croire que l'on peut gouverner le Canada sans l'aide et la coopération des Canadiens-Français. Le temps est venu où les rivalités de race doivent disparaître en ce pays". Professeur Wrong, de l'Université de Toronto.

La Convention des Commissaires d'école de la Saskatchewan

Après Montmartre, Debden

Nous apprenons avec plaisir que de tous côtés on s'occupe activement de la Convention des Commissaires d'école et que des efforts sérieux sont faits pour y avoir le plus grand nombre possible de districts franco-canadiens représentés.

Notre ami M. J. A. Laporte, de Régina, à qui revient le mérite d'avoir entrepris d'y intéresser ses compatriotes, nous écrit à ce sujet:

"Comme complément à ma communication de la semaine dernière, certaines indications me font constater que plusieurs Commissaires d'Ecoles ne semble pas savoir que la Commission scolaire de chaque District a le pouvoir de voter une somme suffisante pour couvrir les frais de déplacement des Délégués qui assisteront à la Convention de l'Association des Commissaires d'Ecole, qui sera tenue les 27 et 28 courant à Régina. Certains Districts, l'an dernier, ont délégué deux représentants. Chaque District a ce pouvoir, et doit pourvoir à leurs dépenses.

"J'entends dire que le programme de la Convention est très chargé cette année, que des questions importantes en matière d'éducation et grosses de conséquences y seront discutées. Qu'on se le dise et que l'on profite de l'occasion qui s'offre de faire un voyage utile à plus d'un point de vue, mais surtout à la défense de notre cause. Que l'on compense le manque d'initiative de l'an dernier en envoyant deux représentants par District là où la chose sera possible, car il y aura de quoi faire pour tous. Nous devrons être assez nombreux pour nous justifier d'avoir un représentant dans le Comité Exécutif de l'Association des Commissaires d'Ecoles de la Sasatchewan".

M. Albert Martin, secrétaire-trésorier du district scolaire de Debden, nous informe que M. Narcises Cyr, son président, a été choisi comme délégué à la Convention.

On voulait empoisonner Lloyd George

Quatre personnes, une mère, ses deux filles et le mari d'une de ces dernières, ont été arrêtées sous l'inculpation d'avoir formé un complot pour attenter à la vie de Lloyd George et à celle d'Arthur Henderson. On devait lancer sur eux des flèches empoisonnées pendant qu'ils jouaient au golf.

Les Etats-Unis ont rompu avec l'Allemagne

La reprise de la guerre sous-marine provoque la rupture diplomatique entre les deux nations—La guerre n'est pas déclarée, mais elle peut l' être d'une heure à l'autre

A la suite de la note de l'Allemagne aux Etats-Unis leur signifiant qu'elle reprenait la guerre maritime à outrance à partir du 1er février, coulant tous les navires à vue et ne laissant naviguer qu'un seul navire américain de passagers par semaine, le président Wilson a jugé que son pays ne pouvait pas rester plus longtemps en relations avec une puissance qui révoque aussi effrontément sa parole donnée. En conséquence, il a donné des ordres pour que Von Bernstorff reçoive ses passeports et que l'ambassadeur américain à Berlin soit rappelé.

Voici le passage principal de la fameuse note allemande qui a provoqué ce coup de théâtre inattendu. L'Allemagne s'efforce d'y démontrer que la mesure qu'elle adopte lui est imposée par les circonstances pour sauver son existence et hâter la fin de la guerre.

"Dans un mépris brutal de la loi internationale, le groupe de puissances, conduites par l'Angleterre, empêche non seulement le commerce légitime de leurs adversaires, mais exerce aussi une pression impitoyable obligeant les pays neutres à suspendre tout commerce qui déplaît à ces puissances ou bien limite ce commerce suivant des décrets arbitraires. Le gouvernement américain connaît les mesures qui ont été prises pour obliger l'Angleterre et ses alliées à revenir aux règlements de la loi internationale et de respecter la liberté des mers. Le gouvernement anglais, cependant, s'obstine à continuer la guerre d'affamation qui n'affecte aucunement ses adversaires au point de vue militaire, mais qui oblige les enfants et les femmes, les malades et les vieillards à endurer pour leur pays des maux et des privations qui mettent en danger la vitalité de la nation. Ainsi, la tyrannie sans merci de l'Angleterre augmente les souffrances de l'univers, indifférente devant les lois de l'humanité indifférente devant les protestations des pays neutres qui ont sérieusement été affectés, indifférente même à l'attente silencieuse de la paix chez les propres alliés de l'Angleterre. Chaque jour de cette terrible lutte cause de nouvelles destructions, de nouvelles souffrances. Chaque jour qui raccourcirait la guerre préserverait, des deux côtés, la vie de milliers de braves soldats et serait un bénéfice pour l'humanité.

"Le gouvernement impérial ne pourrait justifier devant sa propre conscience, devant le peuple allemand et devant l'histoire, la négligence de tout moyen destiné à mettre fin au conflit. Comme le président des Etats-Unis, le gouvernement impérial a espéré atteindre ce but par des négotiations. Après avoir fait une tentative pour en venir à un accord et à laquelle tentative les puissances de l'Entente ont répondu par une continuation intensive de la guerre, le gouvernement impérial—afin de servir dans un sens plus élevé le bien-être de l'humanité et pour ne pas causer du tort à son propre peuple—est maintenant forcé de continuer la lutte pour son existence, de nouveau imposée sur lui, avec l'emploi complet de toutes les armes à sa disposition.

Croyant sincèrement que le peuple et le gouvernement des Etats-Unis comprendront les motifs de cette décision et de sa nécessité, le gouvernement allemand espère que les Etats-Unis pourront envisager la nouvelle situation des hauteurs sublimes de l'impartialité et contribueront, pour leur part, à prévenir d'autres misères et d'autres sacrifices de vie".

Les mesures prises par l'Allemagne tendent à faire le blocus complet des pays alliés. Dans toutes les zones prohibées autour des côtes de l'Angleterre, de la France, de l'Italie et dans l'est de la Méditerranée, tous les navires seront attaqués. Le transport des passagers des Etats-Unis pourra se faire par le port de Falmouth une fois par semaine; mais le gouvernement américain devra donner la garantie que ses navires ne portent pas de contrebande de guerre.

Les Alliés sont prêts à faire la lutte aux sous-marins allemands. Les ports de Liverpool et de Bordeaux resteront ouverts à tout risque.

Le premier navire américain coulé a été le Housatonic, torpillé sur la côte anglaise. L'équipage a été prévenu et a pu se sauver.

Le gouvernement américain a saisi tous les navires allemands qui se trouvaient dans ses ports; mais on s'est aperçu que la plupart avaient été sérieusement endommagés par les équipages, de sorte qu'on ne pourra pas les utiliser d'ici longtemps.

Le président Wilson a fait un appel à toutes les nations neutres, les invitant à suivre l'exemple des Etats-Unis et à rompre avec l'Allemagne. Le Brésil a répondu favorablement à son appel. L'Espagne également a protesté contre les mesures allemandes. La Suisse a déclaré qu'elle était liée à la neutralité par traité et qu'elle ne pouvait rompre avec l'Allemagne à moins de provocation directe.

La guerre n'est pas déclarée et il est possible que les choses en restent là. Les Etats-Unis ne prendront aucune nouvelle action agressive avant que l'Allemagne ne les y ait obligés; mais ils se préparent à tout événement. Les bateaux de passagers continuent leurs services comme toujours.

La crise du charbon est terminée

L'hon. T. W. Crothers, ministre du Travail, a réussi à mettre fin à la grève des mineurs en décidant d'augmenter les salaires des hommes de 9½ pour cent. Les grandes compagnies, principales consumatrices de charbon, ont consenti à payer leur part de cette augmentation. Tous les ouvriers sont retournés au travail.

Lettres au "Patriote"

Cette rubrique du journal est ouverte à tous nos lecteurs désireux d'exposer leurs vues personnelles sur toute question d'intérêt général. Les opinions qui y sont exprimées n'entraînent que la responsabilité de leurs auteurs. - Toute lettre destinée à la publication doit porter le nom et l'adresse de l'expéditeur.

UNE OPINION

Au Rédacteur en chef du *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Sask.

Cher Monsieur,

Comme canadien-français je viens ici exprimer une opinion qui sans être, peut être, agréable à tous vos lecteurs, sera probablement reconnue par la majorité de nos Canadiens de langue française comme valant la peine d'être soumise au public.

Votre article en première page du *Patriote de l'Ouest*, en date du 18 janvier, "Vers la Paix", renferme tout un volume. Vous nous dites de faire la lutte. Mais pourquoi ne faisons-nous pas la lutte de la même manière que l'élément anglais nous la fait ?

Pourquoi ne formons-nous pas une société essentiellement composée de gens de langue française: Canadiens-français, Français de France, Belges et Suisses ?

Ne pourrions-nous pas avoir ici, au Canada, une société essentiellement française, sans égard à la religion de l'individu, pourvu qu'il soit d'origine française ?

N'y-a-t-il pas quelqu'un dans notre beau Canada, qui aimerait à lancer cette idée. Je crois pouvoir affirmer que celui qui la mettra en marche aura toute l'aide qu'il désirera, car tout bon Canadien d'origine française se fera un devoir de le soutenir.

Unissons-nous, chers confrères, et formons une société composée de l'élément français, afin d'avoir la force et les moyens de tenir tête à qui que ce soit, en ce pays qui est le nôtre et dans lequel nous avons le droit de parler notre langue et de la faire enseigner dans nos écoles.

Espérant, Monsieur le Rédacteur, que vous trouverez place pour cette lettre dans votre estimable journal, je me souscris

Votre tout dévoué,

P. L.

MARCELIN, Sask.

STATISTIQUES DE MARCELIN POUR 1916.

Baptêmes, 40. Mariages, 11. Sépultures, 10.

Population du village de Marcelin en janvier 1917, 263.

Catholiques, 228. Français, 174. Autres, 53. Protestants, 34. Païens, (Chinois) 1.

—M. J. I. Lalonde, marchand et maire du village, a été élu commissaire d'école du district du village en remplacement de M. Arsenault.

—M. Paul Colleaux a été réélu marguillier de la paroisse. Nous attribuons cette réélection à l'intérêt que M. Colleaux porte à l'érection du Couvent.

—Le vingt trois janvier, les dames de la paroisse donnaient une partie de cartes et y vendaient des tartes, de bonnes tartes. Le père Lajeunesse s'est chargé de la vente, et quel entrain ce bon père, ancien curé de Marcelin y mit. Aussi il a fallu payer cher. Jusqu'à trois piastres pour des framboises de Ste Marguerite du Lac Masson Cté de Terrebonne. Tout le monde s'est bien amusé et a pris un bon goûter.

Mme J.-Bte Dorais a enlevé le prix aux cartes, pendant que M. Myre décrochait celui des hommes.

Revenus nets: $62.00.

Le Comité des dames du Couvent est à organiser un grand bazar pour les jours gras.

Les listes des quêteuses circulent, les objets d'art se confectionnent, et tout semble bien aller. N'oubliez pas de venir fêter les jours gras à Marcelin et apportez du "petit change".

Sans compter le concours de popularité entre deux jeunes filles de Marcelin Mlles Marietta Colleaux et Marie Anne Boyer. Il faut bien recevoir ces jeunes zélatrices qui se dévouent pour l'œuvre si belle du Couvent de Marcelin. C'est là que nos religieuses et une quarantaine de pensionnaires prieront pour nous à partir de l'automne de 1917.

La France, les catholiques et la guerre

Réponse à quelques objections

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles dus à la plume de Mgr Baudrillart. Avec toute l'autorité qui s'attache à son nom, le savant recteur de l'Institut catholique de Paris y répond à certaines objections courantes, tant au sujet de l'attitude des catholiques français dans la guerre, évêques, prêtres et fidèles, que des conséquences qu'entraînerait pour l'Eglise catholique la victoire de la France et de ses alliés.

I

Un prêtre catholique peut-il vouloir la continuation de la guerre ?

La guerre présente soulève une quantité de problèmes moraux, dont la solution n'apparaît pas toujours comme très facile. Parmi les neutres, il en est qui s'étonnent de voir les prêtres des nations en guerre soutenir l'ardeur des belligérants et pousser du même coup à la continuation de la guerre. Rien de plus contraire en soi, semble-t-il, à la mission essentiellement pacifique du prêtre, en fait, aux désirs bien connus du Père commun de tous les fidèles, le Souverain Pontife.

Aimer la paix, garder la paix, rétablir la paix, n'est-ce point, au dire de saint Thomas et de tous les théologiens, interprètes de la pensée du Christ, un acte de vertu, de la plus grande des vertus, la vertu de charité? Peut-on, sans pécher, s'opposer à la paix? De la part d'un prêtre, n'est-ce pas un vrai scandale ?

* * *

Remarquons d'abord qu'au sein du christianisme il n'y a pas deux morales, l'une pour les fidèles, l'autre pour les prêtres. S'il y a des cas où il est permis aux fidèles de faire la guerre et s'opposer à la conclusion d'une paix jugée néfaste au bien de l'Etat et à la justice, c'est que la guerre n'est pas toujours le mal, car, si elle était toujours le mal, ni la morale chrétienne, ni l'Eglise, ne pourraient l'autoriser; ni la morale, ni l'Eglise ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, autoriser le péché.

Si l'Eglise défend aux clercs de faire la guerre, c'est uniquement parce que la guerre répugne à leur office. Aussi, ne leur défend-elle nullement d'y exciter les autres. Pourquoi? parce que la guerre, loin d'être toujours un acte mauvais, peut être un acte juste et méritoire. Saint Thomas l'affirme encore de la façon la plus expresse.

Un prêtre catholique peut conseiller à quelqu'un de faire la guerre, sans avoir le droit de la faire lui-même, comme il peut conseiller à quelqu'un de se marier, sans avoir le droit de se marier lui-même.

Vouloir la paix, vouloir la guerre, la question ne se pose donc pas d'une manière différente pour le prêtre et pour le fidèle. La guerre injuste est défendue, la guerre juste est permise.

Si la guerre est juste, elle est juste pour le prêtre, comme pour le fidèle. Si le fidèle a le droit de vouloir une guerre juste, le prêtre a le droit de la vouloir, tous les deux ont le droit de la vouloir jusqu'à ce que la justice triomphe, quitte à s'incliner devant la force, s'ils ne peuvent faire autrement. Tant que la résistance est possible, si la paix que l'ennemi propose n'est pas conforme à la justice, le prêtre comme le fidèle a le droit de n'en pas vouloir et de lui préférer la guerre.

Quel est le maximum de l'injustice à l'égard d'un homme? Lui enlever la vie, sans en avoir le droit. Quel est le maximum de l'injustice à l'égard d'un Etat? Lui ravir l'existence, ou lui rendre la vie impossible. Pour un Etat, c'est le mal suprême, puisque pour l'Etat, il n'y a pas, comme pour l'individu humain, de compensation dans une autre vie.

Si donc, un Etat est menacé dans sa vie, le prêtre a le droit de prêcher même la guerre à outrance, pour éviter ce mal suprême.

Toute la question est donc de savoir si la guerre engagée est une guerre juste.

Mais, si chacun des belligérants croit de bonne foi avoir la justice de son côté? Eh bien! dans ce cas, chacun des clergés des Etats en guerre a le droit de soutenir le courage des combattants et d'inciter les citoyens et les pouvoirs publics à continuer la guerre autant qu'il sera nécessaire.

Il y a des guerres justes, il y a des guerres sages, il y a des guerres honnêtes, il y a même des guerres saintes.

Quiconque y participe, conformément à la nature de son état, ou de son office, soldat, citoyen ou prêtre, fait un acte juste, sage, honnête, et même saint.

S'il en était autrement, comment oserait-on prier Dieu pour le succès de la guerre? Ne serait-ce pas aussi sacrilège, aussi odieux, que de le prier pour le succès d'une entreprise criminelle, d'un vol, d'un adultère? On ne sanctifie pas le péché: la guerre au contraire, peut être sanctifiée; la parole de Dieu elle-même nous le dit à maintes reprises: *sanctificate bellum!*

Et c'est pour le même motif qu'il est permis de combattre aux jours les plus saints, les plus consacrés à Dieu par la religion.

* * *

Et pourtant la paix, c'est ce que Dieu veut: la paix, c'est l'ordre et c'est le bien. Qu'est-ce à dire? Que la guerre même juste, et sage, et honnête, et sainte, n'est jamais qu'un moyen, moyen déplorable en raison des maux qu'il entraîne, —mais moyen qui conduit à une fin pour laquelle seule il a le droit, ce moyen, d'être choisi et employé: cette fin c'est la paix.

Ceux qui font la guerre ne la font et ne doivent la faire qu'en vue de la paix et pour la paix. C'est la perspective de la paix à rétablir qui donne à la guerre entreprise sa valeur morale.

Aussi, quand une guerre a été déclarée, il est d'une importance extrême qu'elle aboutisse à une paix juste et parfaite, c'est-à-dire, à une paix qui harmonise du mieux possible les volontés jusque-là opposées, qui ne laisse pas subsister et surtout qui ne crée pas des causes de conflit, qui ne contienne pas en germe de nouvelles guerres, en un mot, qui ne soit pas le triomphe d'un abus de la force, le triomphe d'une injustice.

Faire une guerre injuste, troubler volontairement et sans nécessité la paix des nations et la sécurité des hommes, est le plus grand des crimes contre l'amour du prochain.

Faire une guerre juste qui vise à assurer une paix juste et s'il se peut parfaite, ne vouloir que d'une telle paix, c'est un acte d'amour du prochain, c'est une bonne action.

C'est une bonne action pour le prêtre, comme pour le fidèle.—Et donc, le prêtre n'est nullement tenu—tout au contraire,—de vouloir la paix à tout prix.

Mais si le Pape veut la paix ? C'est la seconde objection que nous avons prévue.

Le Pape ne change pas les lois de la morale.

En tant que chef d'une immense société, aux ramifications universelles, entouré d'informations qui font défaut au commun des mortels, le Pape peut dire: Le moment me paraît venu de faire la paix et tous vous serez sages de la vouloir maintenant.

En tant que chef de l'Eglise et représentant de Dieu sur la terre, il peut ordonner à tous, prêtres et fidèles, de prier pour la paix, parce que la paix est la fin vers laquelle tend la guerre, et qu'il convient de supplier Dieu d'abréger le temps où l'horrible moyen qu'est la guerre apparaîtra comme nécessaire.

Mais le Pape ne peut dire, et il ne dit à personne: Priez pour une paix quelconque, dût-elle faire le malheur de votre pays, consacrer l'injustice et engendrer de nouvelles querelles !

Il dit précisément le contraire: Priez pour la paix qui est un bien, qui est un acte de justice et d'amour, pour la paix qui harmonisera les volontés, pour la paix qui rétablira les choses dans l'ordre et qui préviendra les causes de conflit.

Vouloir une telle paix, prier pour une telle paix, c'est le devoir de tout chrétien et de tout honnête homme, de tout prêtre par conséquent; prier pour une paix autre et en vouloir une autre, ne serait, en aucun pays, ni d'un bon citoyen, ni d'un bon chrétien, ni d'un bon prêtre. Personne ne nous le demande, ni ne nous le demandera.

Mgr Alfred BAUDRILLART,
Recteur de l'Institut Catholique de Paris, Directeur du Comité Catholique de Propagande Française à l'Etranger.

Lettre de Paris

François VEULLOT

Après le Consistoire

Le Cardinal Amette, en rentrant à Paris, nous a rapporté les échos du Consistoire et a rehaussé, d'un indiscutable et impressionnant commentaire, les paroles pontificales que nous connaissions déjà.

Loin de nous, à coup sûr, la prétention d'accaparer, en faveur de notre patrie et de notre cause, les prédilections du Souverain Pontife et de soutenir que Benoît XV a pris parti pour un des belligérants contre l'autre.

Nous savons que le Père commun des fidèles, qui compte des enfants dans les deux armées en présence, doit rester au-dessus de l'immense conflit et qu'il ne peut demander à Dieu que le triomphe de la justice et le rétablissement de la paix.

Mais nous savons aussi que, parmi les catholiques neutres, il en est encore quelques-uns qui attendent, de la victoire de nos ennemis, le salut et la grandeur de l'Eglise et qui estiment que notre défaite importe au bien de la religion. Nous savons que quelques-uns d'entre eux, méconnaissant nos services et nos mérites, gardent la conviction que nous serons châtiés par le ciel et, s'aveuglant sur les erreurs et sur les crimes de l'Allemagne, opinent qu'elle sera récompensée par la Providence.

C'est à ceux-là surtout que nous nous adressons. C'est à ceux-là qu'au lendemain du Consistoire, nous avons le droit de montrer l'attitude et le langage du Souverain Pontife. C'est à ceux-là que nous pouvons dire, en toute vérité comme en toute fierté: "Croyez vous que Benoît XV ait, sur la France et sur l'Allemagne, la même opinion que vous? Croyez-vous que les condamnations qu'il a renouvelées nous frappent, et non pas nos ennemis? Croyez-vous que les éloges qu'il nous a prodigués s'adressent à une nation décadente, indigne des bénédictions divines et menacée des courroux célestes? Sincèrement, le croyez-vous?"

Je n'ai pas à revenir aujourd'hui sur la faveur pontificale qui, non seulement, en dehors des prélats italiens que la coutume appelait en grand nombre au Sacré-Collège, réserva les honneurs de la pourpre à des évêques français, mais encore accorda spontanément à notre patrie le privilège d'un chapeau supplémentaire. C'est un fait qui était et qui fut commenté dès avant le Consistoire.

Je me borne aux manifestations dont fut illustrée cette assemblée solennelle.

Des deux discours prononcés par le Pape à cette occasion, deux déclarations surtout ressortent avec un éclat qui les élève à l'état d'événements historiques. Au Consistoire secret, c'est une sentence fulminée contre les injustices dont cette guerre a fourni le prétexte à certains belligérants. Au Consistoire public, c'est un témoignage d'admiration, c'est un vœu de bonheur et de gloire adressé à la France.

J'ignore si ces deux affirmations pontificales ont passé sous les yeux de mes lecteurs et sont encore présentes à leurs mémoires. Ils me permettront de les rappeler ici, l'une et l'autre.

Après avoir exalté la grandeur et la sainteté du droit, Benoît XV, dans sa première allocution consistoriale, a flétri les violations dont il est aujourd'hui la victime.

"Dans cet immense conflit des peuples, a-t-il déclaré, on voit les choses saintes et les ministres du culte, même les plus élevés, indignement traités, en violation du droit divin et du droit des gens qui les rendent sacrés; on voit des citoyens paisibles enlevés en grand nombre loin de leurs foyers, au milieu des larmes des mères, des épouses et des enfants; on voit des villes ouvertes et des multitudes sans défense victimes des bombardements aériens; on voit, sur terre et sur mer, se perpétrer des forfaits qui excitent l'horreur autant que la douleur..."

Et le Souverain Pontife, après ce tableau lamentable et trop véridique, ajoute cet arrêt sans appel:

"En déplorant cet amas de maux, nous condamnons à nouveau tout ce qui se commet d'inique dans cette guerre, en quelque lieu et de quelque part que ce soit".

De l'énumération précise et limitée, où Benoît XV a voulu se tenir, au milieu de la multitude d'injustices engendrées par la guerre, il suffit de rapprocher les faits, les faits récents, connus, indiscutables.

Le Cardinal Mercier retenu loin de Rome et moralement emprisonné dans sa ville épiscopale, à l'heure même où le Souverain Pontife élève la voix contre les traitements indignes dont sont l'objet "les ministres du culte, même les plus élevés"; l'émotion stupéfaite et indignée qui soulève le monde, au récit des déportations du nord de la France et de la Belgique, au moment précis où le Pape s'émeut de voir "des citoyens paisibles enlevés en grand nombre loin de leurs foyers"; la protestation pontificale renouvelée contre les bombardements de "villes ouvertes" et de "multitudes sans défense", au lendemain du jour où Benoît XV lui-même réclamait contre les attaques aériennes qui jetèrent la terreur et la mort dans plusieurs villes de l'Italie; condamnation réitérée contre les forfaits perpétrés "sur mer", alors que l'Allemagne, intensifiant la guerre sous-marine, attaque, avec plus de barbarie que jamais, les paquebots de voyageurs et les navires-hôpitaux: —toutes ces coïncidences ne sont-elles pas assez claires, assez significatives, assez concluantes ?

Le Souverain-Pontife, il est vrai, n'a pas porté de condamnations personnelles. Il ne le pouvait pas encore, dans un litige que les victimes n'ont point déféré à son tribunal, dont les coupables se dérobent à ses investigations, dont les pièces enfin ne sont pas soumises à son examen.

Mais, nulle part, on ne s'est trompé sur la portée de ce discours. En France, les catholiques ont unanimement manifesté une impression de soulagement et de réconfort et certains organes anticléricaux, qui menaient contre Benoît XV une campagne insidieuse et tenace, ont rendu cette fois hommage à la clarté et à l'énergie des paroles pontificales. En Allemagne, au contraire, nous savons qu'on s'est plaint: doléances et récriminations bien osées, mais aussi bien sympatiques.

Ce n'est point la première fois, d'ailleurs, que, du trône de St. Pierre, en pleine assemblée consistoriale, tombent des paroles solennelles, qui sans désigner nommément personne, atteignent tout droit nos ennemis. Voici bientôt deux ans, Benoît XV, en Consistoire, affirmait avec autorité qu'il n'est jamais permis, sous quelque prétexte que ce soit, de commettre une injustice. Cette sentence, mise en parallèle avec la déclaration dont le Chancelier du kaiser avait prétendu couvrir la violation du territoire belge, avait une signification lumineuse. On prétendit cependant en contester la valeur. Or, quelques mois plus tard, en réponse au représentant de la Belgique, le Souverain Pontife affirmait officiellement que c'était bien l'attentat commis contre ce pays neutre qu'il avait voulu condamner.

Quoi qu'il en soit, enfin, du premier discours pontifical, le second, prononcé au Consistoire public, en réponse aux vœux des nouveaux princes de l'Eglise, enregistre une déclaration qui se suffit pleinement à elle-même. Ecoutez le Pape:

"Ce n'est pas seulement à la Bretagne, ce n'est pas seulement à la Normandie, ce n'est pas seulement à la chaire de Saint Irénée que Nous avons voulu témoigner notre bienveillance en revêtant de la pourpre leurs pasteurs. Pourquoi le taire? En honorant les pasteurs, nous avons voulu honorer aussi le troupeau. Pourquoi ne pas le dire? En témoignant Notre bienveillance à trois fils de la France, Nous avons voulu affirmer de nouveau qu'elle brûle toujours vive dans Notre cœur la flamme de l'amour pour la Patrie de Clovis, de Saint Louis et de Jeanne d'Arc. Nous nous réjouissons d'avoir fortifié ainsi les liens qui l'attachent au Saint-Siège, dans la chère confiance de voir se réaliser le vœu que nous formulions naguère: *"utinam renoventur gesta Dei per Francos!* Puissent-ils se renouveler les gestes de Dieu par les Francs!"

C'est le vœu même de la France que nous retrouvons ainsi sur les lèvres du Chef de l'Eglise. Prononcé par le Père commun des fidèles, est-il trop hardi, de notre part, de demander aux fidèles des pays neutres de vouloir bien le redire avec nous ?

François VEUILLOT.

Plus de colis postaux pour les prisonniers de guerre

IMPORTANT AVIS DU MINISTERE DES POSTES

Le Ministère des Postes a reçu un câblogramme des autorités britanniques disant qu'à l'avenir il ne peut être envoyé du Canada aux prisonniers de guerre en Allemagne, aucun colis contenant des aliments ou des objets d'habillement.

Les autorités britanniques représentent qu'il est absolument nécessaire que les réglements ci-dessus soient observés. En conséquence, le Département des Postes refusera d'accepter aucun colis semblable pour les prisonniers de guerre en Allemagne à partir du 1er février 1917. Le Département est informé par les autorités anglaises que ces colis ne peuvent être acceptés pour transmission aux prisonniers, et ne peuvent être expédiés.

La Société Canadienne de la Croix Rouge, par l'entremise de son bureau à Londres, voit à ce que chaque prisonnier Canadien reçoive des secours suffisants en aliments et en objets d'habillement, envoyant un colis chaque semaine à chaque prisonnier. En conséquence, les sociétés actuellement en existence doivent continuer à recueillir des fonds pour être expédiés à la Société Canadienne de la Croix Rouge, et il est fort à souhaiter qu'elles ne diminuent pas leurs efforts à ce sujet.

Les personnes qui désirent envoyer des aliments ou des approvisionnements supplémentaires à un prisonnier de guerre canadien doivent expédier l'argent nécessaire à la Division des Prisonniers de guerre, Société Canadienne de la Croix Rouge.

Une lettre contenant une remise de fonds et demandant à la Division des Prisonniers de guerre, Société Canadienne de la Croix Rouge, d'expédier des aliments ou d'autres objets à un prisonnier de guerre, doit être adressée à la Division des Prisonniers de guerre de la Société Canadienne de la Croix Rouge, et doit contenir des renseignements d'après la formule suivante:

No. 12345 Soldat A. C. Robinson, 4e Highlanders, Contingent Canadien, B. E. F., Prisonnier de guerre Canadien, Gottingham, Allemagne, Aux soins de la Division des Prisonniers de guerre, Société Canadienne de la Croix Rouge.

La remise de fonds doit être faite au moyen d'un mandat de poste tiré en faveur de la Division des Prisonniers de guerre, Société Canadienne de la Croix Rouge, pour le Prisonnier de guerre dont il s'agit.

Toute personne désirant faire directement une remise de fonds à un prisonnier de guerre, le peut au moyen d'un mandat de poste qui est émis gratuitement. L'on peut obtenir des renseignements sur la manière de procéder en s'adressant aux maîtres de poste des bureaux comptables.

Les colis pour les prisonniers de guerre qui contiennent des objets qui ne sont pas prohibés peuvent être expédiés, complètement adressés au lieu de destination d'après la formule ci-dessus, aux soins de la Division des Prisonniers de guerre, Société Canadienne de la Croix Rouge, Londres, Angleterre, afin qu'il soient expédiés après avoir été censurés.

Des réglements complets relatifs à la correspondance avec les prisonniers de guerre sont fournis au Service Postal, en général, et l'on peut obtenir tous les renseignements voulus en s'adressant à n'importe quel maître de poste.

FERLAND, Sask.

Mariage—Le 8 janvier dernier M. le curé J. Bois, de Meyronne, bénissait à Fournierville chez le père du marié l'union de M. Joseph Fournier et de Mlle Roberte Chagnon, notre institutrice venue de l'Est le printemps dernier.

M. J. L. Fournier servait de témoin à son fils, et M. Ed. Chabot à la mariée. M. Alvaris Chagnon, frère de la mariée et Mlle Valeda Fournier, sœur du marié agissaient comme garçon et demoiselle d'honneur. Après la cérémonie, le dîner fut servi chez M. Fournier, de même que le souper auquel une trentaine de convives prirent part.

On remarquait M. et Mme Ed. Chabot, M. et Mme Louis Fournier, M. et Mme Avila Chabot, M. et Mme Napoléon Couture, M. et Mme Alfred Beaudoin, M. et Mme Ludger Couture, M. et Mme Joseph Langlois, M. et Mme Adonias Morin, Mlles Valeda et Laurenza Fournier, Mlles Alma et Rose-Anna Beaudoin, Mlle Marie-Anna Fauchon, MM. A. Chagnon, C. Fauchon, Jos. Isaïe et Antanio Chabot, Gorges et Aristide Couture, Léo Fauchon, Henri et Antoine Beaudoin, Alphonse et Arthur Dion, Louis Tardif, Florent Morin, L. Langlois, J. Bernier, G. Brault, H. Picard, P. Jolin, J. Roy, etc.

On passa une agréable veillée (pour ne pas dire nuit) ne se séparant qu'aux heures du matin, laissant au nouveau couple nos meilleurs souhaits de bonheur et comme gage d'affection, de nombreux cadeaux.

Chacun de nous en gardera le meilleur souvenir.

"UN INVITE".

GRAVELBOURG, Sask.

Grâce à l'action énergique des nôtres, au central du téléphone on a pu obtenir un employé pouvant s'exprimer dans les deux langues. Ce n'est que juste puisque 80 pour cent de la population, dans le district, est de langue française.

Les tyrans boches ne sont pas tous en Allemagne, ni aux alentours de la Maison blanche, ni au parlement de Winnipeg: il y en a même dans notre petite ville de Gravelbourg qui compte à peine 800 âmes. Les Canadiens de Gravelbourg se montreront dignes de leurs ancêtres, ils lutteront pour leur doux parler français.

—Le 22 janvier, Mlle Marie Beaudoin épousait M. Arthur Houle. Nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 31 JANVIER

Les Canadiens font deux incursions dans les lignes ennemies—Le bulletin officiel canadien suivant a trait aux opérations du 17 au 23 janvier.

"Deux incursions très heureuses sont les faits saillants des opérations de la semaine dernière. On avait songé à les faire simultanément, mais les circonstances ont rendu un changement nécessaire.

"Le premier raid fut accompli à 4 heures et demie de l'après-midi, par un bataillon du Nouveau-Brunswick. Nos hommes pénétrèrent dans la ligne d'appui sans rencontrer de résistance. Un détachement d'environ trente Allemands fut rencontré dans une tranchée de communication et chassé vers ses abris qu'on a détruits avec des explosifs.

"La seconde incursion a eu lieu à 7 heures et demie le lendemain matin, et fut effectuée par les soldats de deux bataillons de l'Ontario.

"L'opération fut, sous plusieurs rapports, semblable à la première, bien que plus considérable.

"On pénétra dans les tranchées ennemies sur un front de 800 verges et une profondeur de 300 verges.

"Comme notre détachement quittait nos tranchées, une mitrailleuse ouvrit le feu, des ruines d'un édifice élevé dans les lignes ennemies, mais elle fut vite réduite au silence pour le reste de la journée.

"Une fois dans les tranchées allemandes, nos hommes étaient complètement maîtres de la situation. Dans la ligne d'appui un petit groupe d'Allemands fit quelque résistance, mais un court et vif duel avec bombes en eut vite raison.

"A 9 heures moins le quart, les hommes étaient rentrés dans nos tranchées, ayant, dans l'espace d'une heure, fait 100 prisonniers, pris des mitrailleuses et un lance-bombe.

"Nos pertes ne sont pas proportionnées à l'importance du succès des opérations et les pertes allemandes dépassent assurément de beaucoup les nôtres, pour ne rien dire de l'effet démoralisateur produit sur l'ennemi".

En Woevre et en Lorraine.—En Wœvre, les batteries françaises ont bombardé efficacement des détachements ennemis dans la région d'Eix et d'Aubucourt. Près de ce dernier endroit, nous avons dispersé par notre tir un parti d'éclaireurs de l'adversaire

En Lorraine, à un endroit situé au sud de Leintrey, un de nos détachements a pénétré dans les tranchées allemandes de première et de deuxième lignes. Nous avons mis hors de combat les occupants et avons ramené une quinzaine de prisonniers. Nous avons facilement repoussé avec succès une attaque contre une position ennemie, dans la région de Moncel.

Dans les environs de Moncel ainsi que dans les Vosges, à Chapelotte et à Reinchacker, plusieurs engagements ont eu lieu entre patrouilles.

En Roumanie—Les troupes russes ont capturé les fortifications austro-allemandes, dans le voisinage de l'extrémité septentrionale du front roumain, à l'est de Jacobeni, au sud-ouest de Kimpolung. Les Moscovites ont fait des prisonniers et du butin.

Au sud-ouest de Riga, les Allemands ont dirigé une attaque. Les soldats du star ont repoussé l'ennemi, mais dans les environs du grand chemin de Kaluzem-Chlok, à la suite d'un assaut, ils ont dû se replier sur une étendue de 2 tiers de mille.

Les Anglais à Souchez.—Dans la Somme dans le voisinage de la butte de Warlencourt, les Anglais ont exécuté avec succès un coup de main, dans la soirée de lundi, bombardant plusieurs abris de l'ennemi, détruisant une mitrailleuse et faisant 17 prisonniers.

Les Tommies ont également pénétré dans les tranchées allemandes, à l'est de Souchez, endommageant considérablement les positions de l'adversaire.

Dans la soirée de lundi et hier, les aviateurs anglais ont effectué avec succès plusieurs bombardements.

Dans le cours de combats aériens, les Anglais ont détruit 3 machines teutonnes et en ont abattu 3 autres, après les avoir endommagées.

L'honneur est sauf.—L'honneur est maintenant satisfait. Hier après-midi, des détachements de l'armée et de la marine grecques ont salué les quatre drapeaux des Alliés, comme l'avaient exigé dans leurs demandes les Puissances de l'Entente. La cérémonie eut lieu sur la place du Zappelion, dans toute la dignité et la réserve prescrites par les circonstances.

Toute la troupe grecque rendit hommage aux Alliés, salua de ses armes les représentants des Alliés, et ouvrit une salve ininterrompue de 21 coups d'artillerie. Les fanfares entonnèrent les hymnes nationaux et jouèrent leurs airs de fête, tandis que les soldats des Alliés défilaient dans les rues de la capitale grecque.

JEUDI 1er FEVRIER

La France va utiliser tous les hommes disponibles.—Le plan du gouvernement pour augmenter la force militaire de la France en utilisant les services de tous les hommes disponibles, est venu devant la Chambre des députés, hier, sous forme d'un projet de loi stipulant que tous ceux qui ont été déjà refusés pour incapacité physique subissent un autre examen médical.

Au milieu des applaudissements, le général Lyautey, ministre de la Guerre, dit que tous ceux qui pouvaient être au front devaient l'être. Il favorise une division égale des responsabilités des Alliés, et dit que le projet de loi, sous discussion, n'était qu'une partie du problème de savoir comment la force militaire peut être développée. Après avoir mentionné quelques-uns des efforts à faire pour le meilleur emploi des hommes, le ministre fut longuement applaudi lorsqu'il dit:

"Je suis venu ici pour travailler, commander et servir. J'ai besoin de votre confiance. Je vous demande de me la donner".

Un amendement de M. Deguise, qui ne voulait pas d'un autre examen médical sous certaines restrictions, fut battu par 417 à 60.

Que vont faire les Etats-Unis?—Les opérations militaires passent tout à fait au second plan. Tout le monde a les yeux fixés sur les Etats-Unis et l'on se demande quelle réponse ils vont faire à la note allemande qui annonce la reprise de la campagne sous-marine.

VENDREDI 2 FEVRIER

Echec teuton en Lorraine.—Bulletin officiel de Paris:

En Lorraine, nous avons repoussé par notre tir une attaque dirigée, dans la soirée d'hier, contre une de nos tranchées, au sud de Leintrey.

De vives actions d'artillerie ont eu lieu dans les secteurs de Louvemont et de Metzerel.

La nuit dernière, un aviateur allemand a jeté cinq bombes sur Dunkerque. Les dommages sont insignifiants et il n'y a pas eu de victimes.

Chez les Anglais.—Sur le front anglais on signale quelques opérations secondaires. Au sud-est de Neuville-Saint-Vaast, les Tommies ont effectué avec succès une incursion, de bonne heure hier matin, sans éprouver de pertes.

Dans la soirée de mercredi, les Anglais ont de nouveau légèrement amélioré leurs positions, au nord de Beaumont-Hamel. Ils ont repoussé une attaque contre l'un de leurs postes, dans le voisinage de Grandecourt.

Hier matin, ils ont repoussé des tentatives d'avance, au sud-est d'Armentières et à l'est d'Ypres, et deux autres attaques dans la région de Wytschaete. L'adversaire a subi des pertes considérables.

A plusieurs endroits, les Anglais ont opéré avec succès des contre-bombardements contre les tranchées allemandes. Durant le mois de janvier, ils ont fait prisonniers en France 1,228 soldats et 27 officiers.

Front Russe-Roumain.—Malgré les gaz asphyxiants, un froid intense et la résistance opiniâtre de l'ennemi, les Russes ont réoccupé leurs tranchées dans le secteur du grand chemin de Kalnzem et en ont complètement chassé les Allemands. Sur le front roumain, dans la soirée de mercredi, les Teutons ont dirigé 3 attaques contre les hauteurs situées à l'est de Jacobeni, au sud-ouest de Kimpolung. Les Moscovites les ont repoussés en leur infligeant de grandes pertes.

Dans le cours du combat de mardi, à l'est de Jacobeni, les Russes ont fait 1,011 prisonniers et capturé des pièces d'artillerie.

Au Caucase, la tempête de neige continue à faire rage, et dans la mer Noire, les vaisseaux de guerre russes ont capturé 5 bateaux dans le voisinage de l'Anatolie.

MARDI 6 FEVRIER

Escarmouches.—Deux raids sur le front de Verdun, à Louvemont et aux Eparges, ont échoué.

En Alsace, trois patrouilles françaises ont pénétré dans les lignes allemandes, ont détruit les abris et sont revenues saines et sauves. . .

Sur le Tigre.—L'offensive anglaise sur le Tigre fait encore d'importants progrès. L'ennemi a dû évacuer toute la rive sud du Tigre à l'est de Hai-Tigre.

Sur mer.—Un bateau anglais transportant des passagers a été coulé par les Allemands. On signale également la perte d'un navire américain et la mort d'un de ses hommes d'équipage tué d'un éclat d'obus.

ECHOS D'EDMONTON

Une après-midi de la semaine dernière, alors que je me balladais sur la rue Jasper, je sentis soudain une main se poser fortement sur mon épaule pendant qu'une voix, comme venue de l'autre monde, m'arrivait: "Tiens, bon jour copain! Qu'est-ce que tu chantes de bon dans ce pays-ci.

—Mais je ne chante pas du tout, je me ballade, comme tu vois. Et toi?

—Oh, quant à moi les médecins ne pouvant parvenir à m'expédier dans l'autre monde m'ont simplement envoyé admirer le ciel ensoleillé de l'Alberta. Mais je n'ai pu quitter le journal qu'à condition de leur griffonner une page de temps en temps. De ce train-ci je m'en vais assister à la convention des fermiers de l'Alberta. Tu ne viens pas?

J'emboîte le pas et nous voilà installés dans un des meilleurs coins de l'église presbytérienne, où avait lieu la dite convention.

Ils étaient, je crois, 2,000 délégués venus du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest de l'Alberta, tous mûs par le désir de se connaître, de sonder leur nombre et leurs forces et de mettre tout en œuvre pour améliorer le sort des travailleurs de la terre belle et bonne.

Des discours qui furent prononcés je n'en compris pas un mot, pas plus que des résolutions qui furent passées, à part ce que voulut bien m'en traduire mon ami, mais quand ces agapes fraternelles furent terminées, que chacun se leva, je restai cloué à mon siège. "Mais ce n'est pas, ce ne peut être tout? Il n'y a donc pas un seul fermier français, ici dans l'Alberta?"

—"Aucun? Mais mon cher tu oublies que le quart des fermiers du nord de l'Alberta sont de langue française! seulement tu sais l'éternelle histoire, hein? Ce n'est que quand les coups nous pleuvent sur le dos que nos gens s'éveillent !**Les affaires ne vont** pas trop mal dans le moment, à quoi bon se déranger? A quoi bon essayer d'améliorer sa condition? A quoi bon s'unir? A quoi sert de compter notre nombre en nous serrant les coudes? A quoi sert de marcher vers le progrès comme le font les Anglais qui se meuvent, eux, se débrouillent, essayant de sortir de l'ornière? A quoi sert ce flot d'éloquence jeté au vent?

"C'est comme ça, mon cher, qu'on a toujours raisonné et qu'on raisonne encore parmi notre peuple! mais quand l'orage se dresse à l'horizon, alors on se dresse sur ses ergots, on court, on se démène, et si, dans une telle lutte, on ne perd pas toutes ses plumes, on court au moins le risque d'y laisser une partie de ses ailes! A qui la faute? Pas autant à nos voisins, qu'on essaye de nous le faire croire. Ici, en Alberta, tu ignores peut-être que quatre comtés sont représentés au Provincial par des députés canadiens-français. Puisque nos fermiers persistent à rester dans une apathie dont ils se mordront amèrement les pouces, un jour, il appartiendrait à nos députés de les éveiller en leur démontrant les avantages incalculables de l'organisation. On a dit sur tous les tons: "L'union fait la force". Eh bien, il faut qu'on le lance encore, et plus fort que jamais,ce cri,d'un bout à l'autre de l'Alberta français. Qu'on rappelle que ce sont les nôtres qui ont ouvert les provinces de l'Ouest au prix de leurs sueurs et de leur sang et qu'il faut, de toute nécessité, marcher dans le sillon tracé en se tenant coude à coude avec notre voisin l'anglais! Vois-tu, il y va de notre sort, il y va de notre avenir, car les cultivateurs constituent, aujourd'hui plus que jamais, la plus grande force de tous les pays civilisés! Pardon, mon cher, je n'avais pourtant pas l'intention de te servir une sauce patriotique, mais quand je vois les nôtres rester paisiblement assis au coin du feu, quand c'est le devoir, quand c'est l'heure d'être debout, vois-tu c'est plus fort que moi, je bous en songeant au nuage qui obscurira notre ciel peut-être demain!......

"Bon, maintenant, comme tu n'es certainement pas pressé, accompagne moi donc, tout en fumant, à l'Université où il y a réception, cet après-midi, en l'honneur des conventionnistes".

Je ne parlerai pas de l'Université de l'Alberta connue sans doute, à travers tout l'Ouest, mais je m'attarderai une minute dans ses murs. Pendant qu'on tâchait de faire aussi chaude que possible la réception aux délégués, je poussai mon ami du coude: "Toi qui connais la langue de Shakespeare, demande donc la permission d'ouvrir le programme de l'Université?"

Et savez-vous ce qui me brûla les yeux en parcourant ce programme? Dans cette institution, soutenue par le public et le gouvernement, comme chacun le sait, je notai qu'on y consacrait beaucoup plus de temps à l'enseignement de l'ALLEMAND qu'à celui du FRANÇAIS !Cela semble inadmissible, tout d'abord, et pourtant cela est malheureusement trop vrai puisque "j'ai vu, de mes propres yeux vu". Bien plus, il n'y a pas un seul professeur de FRANÇAIS, tandis qu'on en compte un d'ALLEMAND! Pourtant dans l'Alberta, m'apprit mon ami, il y a suffisamment de professeurs français qualifiés pouvant donner un bon cours de littérature française et de français. Quelles réflexions faire après une telle constation? Je vous livre les commentaires. Il m'est pénible de songer que nos voisins qui préfèrent l'Allemand à la langue de ceux qui furent les premiers maîtres de ce pays, sont les mêmes qui tapent sans relâche sur la vieille province de Québec, à propos de tout mais surtout de son système d'éducation soi-disant déplorable!...

* * *

Une carte reçue de Melle Sylvia Clément, de la rue Villeneuve, Montréal, nous apprend ses fiançailles avec le docteur Emile Simard, jeune médecin vétérinaire de notre ville.

Nous venons d'apprendre avec plaisir que le magasin "Johnstone Walker Limited" a récemment créé un département d'annonces et de service absolument français pour le bénéfice des citoyens de langue française d'Edmonton et des environs. Un des nôtres, M. A. J. Béland, a été nommé gérant de ce département. Félicitations non seulement à notre compatriote mais aussi au magasin "Johnstone Walker Limited" qui est la seule maison de commerce de l'Alberta ayant un département d'annonces et de service exclusivement français.

M. Béland est le cousin du Dr J. B. Béland, député de Beauce et actuellement prisonnier de guerre en Allemagne. Notre ami occupa durant sept années consécutives la position de Secrétaire Général de la Cause Nationale des Franco-Américains du Maine, qui eut il y a quelques années, un tel retentissement dans toute l'Amérique française.

ST. MAURICE DE BELLEGARDE, Sask.

Il y a eu le 1er février au presbytère une partie de carte. On remarquait entre autres: M. et Mme Georges Brisebois. Le froid sibérien qui sévit ici depuis quelque temps a fait descendre le mercure à 45o; nous avons eu une tempête de neige épouvantable comme il ne s'en était pas vu depuis au moins 18 ans. Depuis le samedi soir jusqu'au dimanche soir. Cinq personnes seulement ont pu venir assister à la messe.

On nous annonce le retour prochain de notre commerçant M. Gaston Revet, en visite chez sa mère Madame J. Gérard, Madoc Montana.

De passage ici, MM. M. Danis et A. Védard tous deux de Ponteix.

La Semaine Parlementaire

A REGINA

(De notre correspondant spécial)

Régina, 6 février.

Une revue très brève des événements qui se sont déroulés cette semaine à la Législature. Nous ne sommes pas long pour la bonne et simple raison que le travail réellement sérieux et pratique n'a pas été pour grand chose cette semaine à la Législature. Remarques sur le discours du trône, dont se sert le Gouvernement pour faire connaître la politique qu'il entend poursuivre à la présente session, polémiques entre députés de droite et députés de gauche sur les enquêtes Bradshaw: tel est en résumé ce qui a occupé l'attention de nos législateurs pendant la plus grande partie de cette semaine et comme nous ne faisons pas de politique, nous n'avons aucun intérêt à publier ces polémiques qui se produisent à tout instant.

M. Dunning, le nouveau secrétaire provincial, a fait son discours de début. Le ministre est à peine dans la trentaine et beaucoup de gens se demandaient quelle pouvait être la raison de son entrée dans le cabinet, car la Saskatchewan a maintenant huit ministres avec portefeuille, c'est-à-dire que son cabinet est aussi considérable que celui des plus grandes provinces du Dominion: Québec a huit ministres avec portefeuille et un sans portefeuille; Ontario, sept, dont un sans portefeuille; la Colombie Anglaise en a huit, tandis que la Nouvelle Ecosse n'en a que trois; l'Ile du Prince Edouard en a quatre et le Nouveau Brunswick, cinq. Nous en avions, pour notre part sept, mais il faut croire que nos ministres se faisaient mourir au travail et M. Martin a décidé qu'il y en aurait un huitième. Le choix est tombé sur M. Dunning. Tout jeune et d'apparence et d'âge, M. Dunning forme avec M. Martin et M. Turgeon le trio qui annonce la jeunesse de la province et à leur honneur des talents plus qu'ordinaires. MM. Calder, Motherwell, Bell et Langley sont d'apparence plus âgée; mais la sagesse n'attend pas le nombre des années et l'entrée de M. Dunning dans le cabinet est une excellente acquisition pour la province. Nous voulons qu'on ne nous accuse pas de partisannerie politique, car si les gens de l'opposition arrivent au pouvoir, nous nous ferons un devoir d'être juste envers eux comme nous le sommes envers le Gouvernement actuel.

M. Dunning a parlé longuement. Il est orateur et son premier discours en chambre fut intéressant. Il toucha plusieurs questions très importantes: la question de la Corporation Co-opérative des Elévateurs, d'où, dit-il, la politique est bannie, et d'où elle restera toujours bannie. (Tant mieux! et que le public se souvienne des paroles de M. le ministre); la question de l'assurance contre la grêle, pour la solution de laquelle il se tient à Régina, cette semaine, une convention de toutes les municipalités rurales de la province.

M. Dunning a consacré les derniers moments de son discours au député de Prince-Albert. Ce fut une dégelée en règle restée d'abord sans réponse; mais nous supposons que M. Bradshaw aura son tour.

Et puis, on pose des questions auxquelles il faudra que le Gouvernement réponde. Parfois ce sont des questions importantes, parfois ce sont des questions qui n'intéressent pas du tout le pays, mais qui servent à faire du capital politique; et trop souvent ce sont des questions absolument insipides, ceci dit avec tout le respect que nous devons aux honorables élus du peuple. Par exemple, question importante: Est-ce que le Gouvernement est en communication avec les compagnies de chemins de fer relativement à la construction de lignes dans la province? Question politique: Arthur Simpson travaille-t-il pour le gouvernement? Est-ce, oui ou non, un sacripant? Question insipide: Est-ce qu'il y a des livres d'école employés ici qui ont été imprimés en Autriche et où l'on parle de l'empereur François-Joseph? Ceci est une question de police pure et simple et qui n'affecte en rien la politique du pays; mais c'est d'usage de poser des questions, et il faut bien parler de quelque chose.

L'Honorable Procureur Général doit présenter un projet de loi traitant de compensation pour les ouvriers tués ou blessés au travail. Question très importante dans un pays comme le nôtre. Nous souhaitons que cette loi donne justice à l'un et à l'autre des partis intéressés.

Somme toute, la Chambre est au travail et si l'on peut cesser de parler des enquêtes Bradshaw, la besogne sérieuse se fera.

J. A. Roy

A OTTAWA

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 6 février.

Notre chronique parlementaire de la semaine dernière s'arrêtait au moment où Sir Sam Hughes avait la parole. Il l'a gardée pendant deux heures, et outre son plaidoyer personnel qu'on attendait, il a exposé tout au long sa doctrine du service militaire obligatoire.

L'une des déclarations les plus intéressantes de Sir Sam Hughes a été celle qui a trait à M. Armand Lavergne. "Je veux saisir cette occasion de rendre justice à un jeune officier de grande valeur, bien injustement attaqué par tout le pays, dit-il, et même s'il est impopulaire dans cette Chambre, je dirai sans crainte que je veux parler de M. Armand Lavergne. M. Lavergne est opposé au système du volontariat, qu'il trouve injuste comme beaucoup de gens de sa province, et il dit qu'il ira au front si le gouvernement l'y oblige en vertu de la Loi de la Milice. Je tenais à établir cela pour rendre justice à cet excellent jeune officier."

Après ce compliment plutôt inattendu, l'ex-ministre s'est déclaré en faveur de la mise en vigueur de la loi canadienne qui pourvoit à l'enrôlement de tous les hommes d'âge valide, même en dehors des frontières du Canada. De cette façon, dit-il, nous pourrions avoir dès demain trois cent mille homme sous les drapeaux, que la loi nous permet d'envoyer en Europe s'il y a urgence. Et l'urgence, c'est la guerre.

Parlant de son administration, Sir Sam raconte qu'à Val Cartier, dans un voyage d'inspection inattendu, il ne put trouver que 21 officiers à leur poste, sur 1,500. Les autres étaient en pique-nique avec des dames, dans les forêts et villages environnants. Je les rassemblai le lendemain et leur fis un petit discours pour leur faire honte de leur conduite. Cet état de choses ne s'est pas reproduit depuis.

C'est vers ce temps que le ministre des Finances commença à vouloir se mêler des affaires de mon département, mais je lui dis que son devoir était simplement de créer des revenus et de maintenir la prospérité dans le pays. J'allai plus loin, ajoute-t-il avec ironie, je lui montrai même dans la suite comment s'y prendre pour atteindre ce résultat.

Un autre titre de gloire qu'il réclame, c'est de s'être posé en Angleterre comme champion des droits du Canada à fournir le commandement de ses troupes, et à en garder le contrôle absolu. Il raconte à ce propos tous les efforts qu'il a faits pour faire changer cet état de choses, mais on sait déjà qu'il n'y devait pas réussir, lord Kitchener y étant opposé, appuyé en cela par sir Robert Borden et M. Perley.

Sir Thomas White, ministre des Finances, s'est levé immédiatement après l'ex-ministre de la Milice pour lui donner la réplique. Il a parlé presque aussi longtemps que lui. Par la lecture de trois importantes lettres écrites par lui au premier ministre, il a établi qu'il était responsable de la mise à pied de Sam Hughes et qu'il était justifié d'avoir ainsi agi par son devoir de fidèle gardien du trésor public. La Chambre s'est laissée facilement convaincre de ces deux points.

Le dernier orateur de la journée a été M. Bellemare, de Maskinongé, qui a prononcé un bref discours en français.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône était terminé. Celle-ci a été adoptée à l'unanimité.

Jeudi, on a entendu une réédition du plaidoyer connu de M. Bickerdike contre la peine de mort. Puis Sir Thomas White a déposé sur la table du greffier la liste des prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier. Jointes aux 500 millions que le parlement va voter pour le budget de guerre de 1917-1918, ces prévisions formeront le joli total de $703,472,765, soit une dépense mensuelle moyenne de 58 millions et demi, presque deux millions par jour.

La journée de vendredi a été consacrée à parler finances. Sir Thomas White a demandé d'approuver le vote d'un budget de guerre de 500 millions pour les douze prochains mois de guerre.

Au commencement de la séance, la Chambre a nommé M. Joseph Rainville, député de Chambly-Verchères, vice-président des Communes.

Au cours de la discussion du bill relatif aux $500.000.000 de budget de guerre, M. Rodolphe Lemieux a suggéré que le général Lessard fût nommé commandant d'une brigade canadienne-française. Sir Robert Borden ne s'est pas compromis. Il a rendu hommage aux aptitudes du général Lessard et déclaré simplement qu'il espérait que celui-ci serait nommé à quelque poste encore plus élevé. Sur quoi M. Charles Murphy a dit: "Nous savons bien que si le pays n'a pas employé mieux qu'il ne l'a fait le général Lessard, c'est à cause de l'hostilité de sir Sam Hughes à son endroit". Sur quoi l'ancien ministre de la milice s'est levé, disant qu'il en avait assez de toute cette affaire et qu'étant à bout de patience il va s'expliquer. "Le général Lessard est un excellent militaire, mais c'est une insulte à ceux qui sont aussi forts que lui de déclarer qu'il est le premier soldat du Canada. Le général Lessard en deux occasions aurait mérité d'être mis à pied", dit le général Hughes. Il déclare que la première fois ce fut au cours du différend militaire dans le 36e bataillon de l'Ontario, alors que le général Lessard aurait fait certaines insinuations à propos des orangistes et de leurs relations avec le général Hughes. L'autre cas, ce fut quand le général Lessard organisa sans autorisation une mobilisation générale à Toronto.

On a ensuite entendu les explications boîteuses de M. Blondin à propos de certaines déclarations faites pendant les élections de Dorchester.

Jean-Louis L.

A Edmonton

Edmnton 6 février.—L'assemblée législative s'est réunie aujourd'hui. Dans son discours du trône, le Lieutenant-gouverneur a exposé le projet du gouvernement de créer deux divisions électorales nouvelles dont les députés seront élus uniquement par les soldats. Les autres projets comportent la construction de chemins de fer et de routes, l'établissement d'écoles agricoles, d'hôpitaux pour les centres ruraux et de prêts à longs termes pour les cultivateurs.

Gazette officielle de la Saskatchewan

—François Kerleroux, de Kermaria, et Jean Louis Demay, de Saint-Brieux, sont nommés juges de paix.

—Emile Foret, de Ponteix, est autorisé à émettre des licenses de mariage.

CHRONIQUE DE REGINA

Cette semaine, il paraît qu'il a fait froid dans notre bonne ville, mais nous avons fait nos visites par téléphone et il n'y a eu que la faim pour nous pousser dehors et encore, nous nous sommes contentés de deux repas par jour. Comme nous le faisait remarquer notre ami M. Fortin, le thermomètre est descendu tellement bas qu'il était rendu sur le trottoir et se permettait de descendre encore.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt la lettre de M. J. A. Laporte publiée dans le *Patriote* du 25 janvier dernier, concernant l'assemblée annuelle des commissaires d'écoles, et c'est avec plaisir que nous constatons, par la circulaire qui nous a été transmise, que l'Association Catholique Franco-canadienne de la Saskatchewan a pris l'affaire en mains. Nous ne pouvons trop féliciter M. Laporte de son initiative et de la lourde tâche qu'il s'est imposée. Nous souhaitons vivement que tous les commissaires l'école de langue française prennent connaissance de cette lettre et sortent de leur inertie, car il est grand temps que l'état de choses actuel cesse. Il est a espérer que toutes les commissions scolaires de langue française seront représentées et nous suggérerions à ce sujet que chacune d'elles fasse parvenir à M. Laporte une lettre lui signifiant son intention d'envoyer un représentant, ce qui nous permettrait de juger du nombre de personnes dont nous pourrons disposer.

Cette semaine, à Montréal, un de nos anciens de l'Ouest, l'ex-Lieutenant Gouverneur Brown disait publiquement que dans l'Ouest canadien, le nombre des soldats franco-canadiens était proportionnellement aussi considérable que le nombre des soldats anglo-canadiens. Merci à M. Brown pour son esprit de justice. Il est cependant à regretter que les esprits aussi larges et aussi justes ne soient pas plus nombreux parmi nos concitoyens anglais et surtout parmi les journalistes de cette race.

Notre très cher ami le "Post" a publié cette semaine un très bel article sur l'influence du Pape auprès des belligérants et nous l'en félicitons. Sa phrase finale vaut la peine d'être reproduite: "Peut-être, dit-il, les Belges ont-ils obtenu de la tête de la chrétienté ce qu'ils ont recherché en vain auprès des plus grandes puissances neutres", en parlant de l'intervention papale en leur faveur.

"Ah! la! la!! mais tu m'en bouches un coin!" telle fut l'expression de M. Ferdinand Ledressaye, lorsque, vers les neuf heures mardi matin, son frère Emile, revêtu de sa capote bleu ciel et chargé de tout son bibelot de poilu, fit son entrée dans le magasin de la rue Hamilton. "Mais d'où diable viens-tu?" Et M. Ledressaye de répondre: "De Verdun, parbleu!"

En effet, parti depuis 29 mois, M. Ledressaye nous revient sain et sauf en congé de 21 jours. Après avoir combattu dans les Vosges pendant assez longtemps, notre compatriote fut transféré dans la section de Verdun où il prit part aux fameuses batailles qui nous ont déjà été décrites. Dans son entrevue M. Ledressaye nous raconta différents épisodes de la vie de soldat, de la camaraderie qui règne dans l'armée française et nous parla de la détermination de la France de sortir victorieuse de cette guerre affreuse, sans parler des actes de bravoure et d'héroïsme quotidiens qui ne seront jamais connus du public.

Etait de passage chez l'Honorable M. Turgeon, M. le juge Noël d'Edmonton.

Nous signalons en ville cette semaine la présence de M. Noël de Sedley.

M. le curé de Sedley, M. Jansen était en ville cette semaine en quête d'une institutrice parlant le français.

M. Benoit, de l'archevêché, est allé jeudi soir saluer le R. P. Hugonard, de Lebret, retenu au lit par une maladie très sérieuse. De constitution surprenante, le Révérend Père ne s'est pas souvenu que quarante ans de travaux et de courses minent même un homme de fer. Néanmoins nous avons l'espoir qu'entouré de bons soins, il pourra encore présider longtemps aux destinées de cette école qu'il a tant à cœur.

Notre ami M. Bourget, rétabli un peu lui même, aide de tout cœur les sœurs de Lebret auprès du lit du malade. Freddie n'est pas médecin, mais le cœur a des ressources que la médecine ne connait pas.

Les dames patronnesses de l'hôpital des Sœurs Grises ont tenu leur assemblée annuelle cette semaine et le rapport que leur a présenté Madame Murray, la présidente sortant de charge, est très satisfaisant. Les dames trouvent dans cette œuvre si charitable un excellent moyen de satisfaire leur désir d'aider les pauvres et nous ne pouvons que les en féliciter. L'assemblée fut close par une adresse de remerciements de la part de la Révérende Sœur Supérieure.

Tenez-vous bien! Le R. P. Blais nous dit que la terre tremble et il faut bien le croire, car il est un des plus forts du pays en science physique.

L'A. C. F. C., groupe local de Régina, est à préparer pour le jeudi 15 courant une soirée récréative qui doit se tenir dans les salles du "Club catholique". Une invitation est lancée à toutes les personnes de langue française et il n'y a aucun doute que toutes celles de Régina se feront un plaisir et un devoir d'y assister.

Nous apprenons avec plaisir que M. Poirier, gérant de la Compagnie d'Assurance Métropolitaine, nous est revenu aujourd'hui même de New-York.

Le R. P. Libert, de Saint-Hubert, Sask., vient passer un mois dans sa paroisse

Nous lisons dans l'*Action Catholique* du 30 janvier:

Nous avons eu le plaisir de recevoir hier à nos bureaux, le R. P. Libert, curé de St-Hubert, Saskatchewan, arrivant de France, où il était retourné depuis le début de la guerre en 1914, pour répondre à l'appel de la patrie. Le R. P. Libert est français, mais il est au Canada depuis plusieurs années.

Le R. P. Libert voulait d'abord nous remercier pour l'attitude prise par notre journal dans le conflit mondial, où sont engagés, liés les uns aux autres, les intérêts de l'Angleterre et de la France.

Il voulait nous dire aussi l'inébranlable résolution de la France et des Alliés de ne pas déposer les armes avant d'avoir repoussé l'agression allemande, avant d'avoir libéré l'Europe et le monde de cette tentative de domination tyrannique.

"La France a déjà fait d'immenses sacrifices, nous dit notre ami, mais j'ai vu des poilus, blessés quatre fois au feu, repartir résolument une cinquième fois, afin que leurs enfants n'aient pas à subir les horreurs d'une pareille invasion barbare, d'une pareille guerre sauvage".

Le R. P. Libert, qui n'a qu'un congé d'un mois, est parti hier soir pour sa chère paroisse, après avoir eu une touchante entrevue avec son archevêque, Mgr Mathieu, au Séminaire.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Le Meunier Tagrena

(Légende Bretonne)

Par "Un SAUVAGE"

XVI—LE MARCHE

Tagrena, resté seul en face de son bonnet blanc et de sa blouse blanche, se trouva d'abord un peu démonté du sans-gêne avec lequel sa femme lui avait refusé toute occasion de se fâcher, et ne sut trop que faire de sa personne. Mais, après quelques instants d'ahurissement, il s'écria avec colère:

—Ah! ils ne veulent pas que je travaille aujourd'hui!... Eh bien, je travaillerai!

Remarquez que personne ne lui avait fait pareille défense: c'était uniquement pour se donner contenance à ses propres yeux, qu'il supposait une opposition qu'il n'avait pu réussir à rencontrer. S'étant donc remonté le moral par cette énergique résolution, il endossa sa blouse blanche, se coiffa de son bonnet blanc, ferma la porte de la maison et prit le sentier conduisant à Beau-Soleil. Tout le long du chemin, il croisait les paysans endimanchés qui se rendaient à la messe, et de le voir en habits de travail en ce jour de grande fête, scandalisait profondément les gens. Mais, il avait l'air si furieux, que, pour la plupart, ils n'osaient rien lui dire. Seuls, quelques jeunes gens se permettaient de le plaisanter en lui criant de loin.

—Hé! Tagrena as-tu fait marché avec le diable? Penses-tu qu'il va faire marcher ton moulin? Il faut assurément que tu comptes sur l'aide du vieux gris, pour te risquer à travailler en un jour comme celui-ci!

Mais lui, de plus en plus furieux, répondait avec colère.

—Tas de bigots! allez donc prier votre Bon Dieu! Ça fait joliment longtemps que vous le priez, et les choses n'ont pas l'air d'en aller mieux. Si je m'adressais au diable, pour sûr qu'il ne mettrait pas si longtemps à m'exaucer!

En entendant ces propos blasphématoires, les jeunes gens riaient, les hommes et les vieillards haussaient dédaigneusement les épaules; les femmes scandalisées se signaient en tremblant, pendant que quelques vieilles déclaraient dogmatiquement en hochant la tête, que Tagrena finirait mal, et qu'il n'y aurait rien de surprenant, si le diable l'emportait tout vivant.

Cependant, sans s'occuper de ce que les gens disaient ou pensaient derrière lui, Tagrena continuant sa marche, finit par arriver à son moulin. Immédiatement il se mit en devoir de le mettre en état de marcher. Il lui fallut un certain temps pour en retrouver tous les agrès, qui s'étaient un peu égarés au milieu des sacs de blé qui encombraient l'entresol. Il y avait si longtemps qu'ils n'avaient pas servi!

Ayant fini par trouver ce qui lui était nécessaire, il largua ses voiles, mit la machine au cran de départ; et, prenant un sac de blé, il attendit que le mouvement se déclanchât pour le verser dans la trémie. Mais, comme aucun souffle de vent n'agitait l'atmosphère, les voiles ne s'enflèrent point, et, tout naturellement, rien ne bougea dans la machine. De sorte que Tagrena, son sac de blé à la main, resta là, à jurer et à tempêter, espérant peut-être ainsi faire déclancher le mécanisme rétif du moulin. Fatigué de tenir inutilement son sac de blé à la main, il se décida à le déposer par terre, et alla s'asseoir un peu plus loin, en continuant toujours à jurer et à blasphémer, en attendant le vent.

S'il avait eu une pipe, nul doute qu'il n'eût profité de l'occasion pour la bourrer, l'allumer, et se mettre à la fumer tranquillement; ce qui lui aurait fait prendre patience, en lui évitant pas mal de blasphèmes. Mais, comme à cette époque le tabac n'était pas encore inventé, Tagrena dut se contenter de jurer pendant une bonne heure. Après quoi, n'y tenant plus, il cargua ses voiles, ferma la porte du moulin, et redescendit vers le village, en jurant et en blasphémant de plus belle.

Comme il arrivait sous la rabine de chataigniers qui ombrage le bas de la lande, il entendit les cloches de l'église de Mohon qui sonnaient le dernier coup de la grand'messe. Cette sonnerie lui rappela que pour le profit qu'il avait retiré de son travail, il aurait aussi bien fait d'aller à la messe; ce qui mit le comble à sa fureur. Aussi, en passant sous les chataigniers, il blasphémait Dieu, la Vierge, les Anges et les saints, comme il ne l'avait encore jamais fait, ce qui n'est pas peu dire. Si bien qu'arrivé en bas de la rabine, à l'endroit où le sentier tourne un peu à droite pour s'engager dans les terrains cultivés, il se trouva à court de blasphèmes, et s'écria:

—Puisque le Bon Dieu ne veut pas nous écouter, je donne mon âme au diable, s'il peut faire marcher mon moulin! Ce disant, il franchissait l'échalier qui barre le sentier en haut du premier champ. Et, subitement, sans avoir pu découvrir d'où il avait bien pu sortir, il se trouva en présence d'un petit vieux tout déguenillé, dont les yeux méchants, profondément renfoncés sous de noirs et broussailleux sourcils, brillaient comme deux escarboucles, au milieu d'un visage anguleux. En entendant les derniers mots de Tagrena, le petit vieux se mit à ricaner, en disant:

—Eh bien! mon fieu, qu'est-ce qu'il a donc, ton moulin, qu'il ne veut pas marcher?

—Il a, répondit Tagrena, ce qu'ont tous les moulins de ce temps-ci: ni eau, ni vent; par conséquent, impossible de moudre, et les meuniers se ruinent, pendant que le pauvre monde rêve de faim. Et ils sont tous à prier leur Bon Dieu, qui n'a guère l'air de les écouter si tant est qu'il les entend!

—Hé! ce que Dieu ne veut pas faire, le diable pourrait peut-être le faire! ricana le petit vieux.

—Est-ce que vous... le seriez, par hasard? interrogea Tagrena, dont les dents commençaient à claquer, bien qu'il ne fit pas froid du tout.

—Bou! s'esclaffa l'autre, voilà que tu as peur de moi maintenant! Et pourtant, tu viens de m'appeler!

—Non! répondit Tagrena, en raffermissant sa voix; Non! je n'ai pas peur de vous! Et si vous pouvez faire marcher mon moulin, qui que vous soyez, vous êtes le bien venu.

—Eh! sans doute, qu'on peut le faire marcher, ton moulin! s'agit d'y mettre le prix. Car, vois-tu, mon fieu, ce n'est pas dans mes habitudes de travailler pour rien (aujourd'hui il dirait: travailler pour le roi de Prusse. Mais, en ce temps-là, la Prusse elle-même n'était pas encore inventée).

—Sans doute! sans doute! vieux père. Faites vos conditions, répondit Tagrena.

—Mes conditions, reprit le diable, (car c'était lui) mes conditions, les voici: à partir d'aujourd'hui, au premier coup de l'élévation de la grand'messe, sonnant à l'église de Mohon, je vais faire tourner les ailes de ton moulin, et elles tourneront tous les jours et toutes les nuits, pendant un an, jour pour jour. Et l'année prochaine, à pareil jour, et au même coup de l'élévation, ton âme m'appartiendra.

—Ça me va, dit Tagrena, sans la moindre hésitation.

Cependant, Tagrena, se rendant compte qu'il avait affaire à un paroissien avec lequel il faut prendre ses précautions, ajouta, après quelques instants de réflexion.

—Je vous connais, vieux père, vous allez vous mettre à souffler en tempête, et me démanteler tout mon moulin. De sorte que sans pouvoir travailler efficacement, je serai obligé de passer toute l'année en réparations. Mettons dans le marché que, si avant l'année révolue, mon moulin casse, le marché aussi sera cassé.

—Pas comme cela, mon fieu, reprit le diable. Tu pourrais toi-même casser ton moulin, ou le faire casser par tes pochonniers, et j'en serais pour mes frais. Mettons que, si je le casse moi-même, le marché sera nul.

Tagrena ayant accepté ces conditions, le diable tira son calepin, et se mit à rédiger le contrat en bonne et due forme. Il en fit deux copies, une pour lui, l'autre pour Tagrena; il les signa de sa griffe, après quoi, piquant le bras du meunier, il en fit sortir une goutte de sang dans laquelle il trempa sa plume avant de la lui passer, pour qu'il signe à son tour chacun des exemplaires du contrat.

Après quoi, les deux associés se séparèrent. Tagrena remonta au moulin, pour le mettre en état de marcher, et le diable s'en alla chercher un site, d'où il pourrait commodément souffler dans les voiles du moulin.

(*A Suivre*)

Marie, médiatrice entre Dieu et les hommes.

A qui n'est-il pas arrivé de mécontenter un supérieur, un parent? Quelle est alors notre principale ressource? N'est-ce pas d'avoir recours à un intermédiaire influent et de le prier d'user de son crédit pour nous obtenir le pardon? De même encore lorsque nous avons une faveur à solliciter. La crainte nous empêche de faire nous même cette démarche; nous désespérons de réussir: voilà pourquoi nous avons recours à un intermédiaire. La même chose se présente dans l'ordre de la grâce. Marie remplit le rôle de Médiatrice, c'est-à-dire qu'elle se place entre Dieu d'une part et l'homme coupable de l'autre. Elle se charge d'offrir à la divine Majesté nos prières, nos expiations, qui lui deviennent ainsi infiniment plus agréables. Soyons donc fidèles à invoquer la très sainte Vierge; demandons-lui de suppléer à notre impuissance.

Défiez-vous de vous-même

Si nous voulons y regarder de près, nous verrons que beaucoup de nos déboires, de nos déceptions et de nos fautes proviennent de ce que nous avons eu trop de confiance en nous-même.

Aimons à consulter! Dieu d'abord, les gens d'expérience ensuite.

Prenons garde aux illusions Il est bien vrai ce proverbe: "Nul ne vous a jamais aussi souvent trompé que vous-même." Et cet autre: "On n'est pas bon juge dans sa propre cause."

Les présomptueux du monde n'ont que des malédictions et des moqueries pour la vertu d'humilité. Or cette vertu est le fondement de la sagesse et la condition du bonheur

Petites recettes pour être heureux et faire des heureux

XIII

Aimons beaucoup la très sainte Vierge Marie. La sainte Vierge! Pourquoi ce nom n'a-t-il pas été écrit plus tôt dans ce petit livre? Il distille le baume; il rayonne le bonheur... Non, jamais, une âme vraiment dévouée à Marie n'a été malheureuse, et nous savons des personnes qui apprécient le plus ou moins de paix intérieure dont elles jouissent d'après leur plus ou moins de dévotion envers la Reine du ciel. Elles ont éprouvé en effet que quand elles étaient parfaitement calmes, lorsque aucun nuage n'altérait la sérénité de leur âme, elles se sentaient irrésistiblement attirées vers Marie. Dans cet état, elles ne pouvaient se rassasier de la prier, de lui témoigner leur affection, de lire les livres composés en son honneur. Si au contraire le trouble venait à gagner leur conscience, il y avait aussitôt chez elles du refroidissement envers la sainte Vierge: chapelet mal récité, pratiques pieuses délaissées, ennui et assoupissement au pied de la statue de Marie. Or, toutes ces choses ont leur écho dans la vie de famille. Disons-le hardiment: un vrai serviteur de Marie sera charitable, complaisant, dévoué, et cette divine Mère, qui est la "source de toute joie" selon la belle parole de l'Eglise, est aussi le principe de la paix, de la concorde et d'une vraie félicité pour les familles qui l'honorent.

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois

Qui court deux lièvres à la fois, l'un vers le nord, l'autre vert l'ouest, les manque tous les deux, et voulant trop avoir, il n'a rien.

De même, dans la pratique de la vie, pour bien faire une chose, il faut la faire toute seule. N'entreprenez pas deux affaires en même temps: votre attention, votre activité se trouveraient partagées, et vous ne réussiriez, le plus souvent, ni pour l'une, ni pour l'autre.

Ce conseil n'est pas moins important dans l'ordre spirituel. Dieu ne demande pas que nous fassions beaucoup, mais que nous fassions bien. Soyons tout à ce que nous faisons et faisons-le pour plaire à notre souverain Seigneur. En suivant cette règle, les actions les plus vulgaires et les plus insignifiantes deviendront très méritoires.

Ne chassez pas non plus deux lièvres à la fois, lorsque vous faites la guerre à vos défauts. Voyez quel est votre défaut dominant et attaquez-vous sans relâche à celui-là. Ne lui faites pas de quartier; poursuivez-le dans ses derniers retranchements, jusqu'à ce que vous en soyez maître.

Médecine préventive

Si les hommes étaient plus avisés, plus prudents, les trois quarts des maladies seraient supprimées. Se traiter quand on est malade, c'est bien; mais il y a une chose infiniment plus simple et meilleure, c'est de prévenir la maladie.

Avec un peu de précautions, vous n'auriez pas gagné ce rhume, qui risque de dégénérer en bronchite ou en fluxion de poitrine. Vous avez négligé de vous mettre en mouvement ou de changer vos vêtements de dessous lorsque vous aviez eu très chaud: il en est résulté que vous ayez pris froid et qu'un rhume s'est déclaré.

Vous vous plaignez d'une gastrite, d'une affection du foie, etc. Remontez à la cause: c'est presque toujours parce que vous avez pris une nourriture trop échauffante ou commis quelque excès, ou encore parce que vous avez négligé l'emploi de certains adjuvants pour le fonctionnement régulier des organes. Et vous êtes puni par où vous avez péché.

La médecine préventive consiste en un ensemble de précautions et de pratiques si élémentaires, si bien à la portée de tous, que l'habitude s'en contracte avec une excessive facilité. Les remèdes, au contraire, sont coûteux, désagréables; ils ruinent l'organisme; et avec tout cela ils sont si peu infaillibles qu'après les avoir longtemps employés, on se trouve parfois aussi malade, sinon plus malade qu'auparavant.

Les mêmes conseils s'appliquent de tout point aux maladies de l'âme. Garder l'innocence tant qu'on n'a pas failli, c'est facile pour ainsi dire (si l'on est fidèle à la prière et aux sacrements). Mais une fois qu'on a laissé le mal pénétrer au fond de son cœur, quels efforts ne faut-il pas pour le mettre dehors et lui en fermer désormais l'entrée! Voulons-nous être toujours purs, toujours heureux, soyons vigilants, soyons prudents.

L'homme qui voulait faire gagner 20 millions à M. de Rothschild

L'autre jour un homme vint sonner à la porte de M. de Rothschild.

—Je voudrais voir M. de Rothschild, dit-il au portier.

—M. de Rothschild n'est pas là.

—Je vous demande pardon, M. Rothschild est là.

—En tout cas il n'est pas visible.

L'homme insista.

—Il faut absolument que je voie M. de Rothschild.

Et il s'installa dans l'entre-baillement de la porte de telle sorte qu'il eût été normalement impossible de l'en chasser sans recourir à la violence.

Le portier dut capituler.

—Voulez-vous voir son secrétaire, M. Levy?

—Je désire voir en effet M. Lévy.

Lorsqu'il se trouva, deux minutes après, en présence de M. Lévy, l'homme déclara:

—Je voudrais voir M. de Rothschild.

—M. de Rothschild n'est pas là.

—Je vous demande pardon, M. de Rothschild est là.

—En tous cas, il n'est pas visible. Et d'abord, que lui voulez-vous?

—Lui faire gagner 20 millions.

—Comment cela?

—Je ne puis le dire qu'à M. de Rothschild lui-même.

M. Lévy réfléchit. Evidemment cet homme devait être fou.

Il y avait du moins quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour qu'il le fût. Mais la seule et unique chance qu'il ne le fut pas valait bien la peine sans doute d'entendre ses explications. M. Lévy s'en fut trouver M. de Rothschild.

Mis au courant de l'incident M. de Rothschild réfléchit à son tour et dit simplement: faites entrer.

L'homme entra.

—Que désirez-vous? demanda M. de Rothschild.

—Vous faire gagner 20 millions.

—Seulement?

—Seulement.

—M. de Rothschild eut un pâle sourire.

Expliquez-vous.

Et l'homme s'expliqua.

—Il est vrai, n'est-ce pas que vous mariez demain Mademoiselle votre fille?

—En effet, confirma M. de Rothschild.

—Il est bien vrai, également, que vous donnez à Mademoiselle votre fille 40 millions de dot?

—En effet.

—Eh bien, moi je la prends pour 20 millions...

....

L'homme ne mit pas vingt secondes à regagner la rue.

Les sciences physiques et naturelles nous avaient promis de supprimer le mystère. Elles ne parviennent pas même à poser convenablement les questions qui touchent à l'origine de l'homme et à sa destinée future... Plus j'ai étudié, plus j'ai vu, plus j'ai vécu, plus j'ai franchi les épreuves si nombreuses du temps présent, et plus je me suis dit catholique, avec plus d'autorité et plus de conviction que jamais... La libre-pensée n'a rien trouvé de mieux que de *laïciser* les idées chrétiennes..., proposons-nous de *catholiciser* tous les progrès de la civilisation et de la pensée moderne.

F. BRUNETIÈRE.

Pour les Cultivateurs

L'utilité des séparateurs ou écrémeuses mécanniques

Trois méthodes pratiques pour séparer la crème du lait.—Leurs avantages respectifs au point de vue des sous-produits du lait dans l'alimentation.

Il y a sur la ferme trois méthodes pratiques de séparer la crème du lait: par les terrines ou vases plats, par les vases profonds et par le séparateur à main. Passons sur les deux premières et parlons des écrémeuses.

L'écrémage au séparateur à main est au point de vue de la sûreté et de l'efficacité la meilleure méthode que l'on puisse employer. La supériorité de ce système sur les autres procédés réside dans les points suivants:

(1) La perte de gras dans le lait écrémé est moins élevée.

(2) La crème est meilleure et de qualité plus uniforme.

(3) Le lait écrémé est dans le meilleur état possible pour l'alimentation des jeûnes animaux.

Avec les connaissances requises pour le bon fonctionnement de la machine, on peut obtenir un travail efficace de tous les séparateurs offerts dans le commerce. Voici comment on doit procéder pour en retirer tout le bénéfice désirable.

D'abord, la machine doit fonctionner sans secousse. Cette règle est très importante, car toute trépidation ou toute secousse du séparateur pendant l'écrémage aura pour effet d'occasionner une perte de gras plus ou moins appréciable. On ne devrait ensuite se servir pour le huilage que d'huile spéciale à séparateur sur tous les coussinets environ une fois toutes les trois semaines.

Trois choses sont à observer dans un bon écrémage:

Premièrement, la vitesse du séparateur doit être réglée suivant les instructions qui sont fournies avec la machine. On ne peut s'assurer de ce fait qu'en comptant, montre en main, le nombre de révolutions de l'axe. Une vitesse trop faible entraîne une perte de gras dans le lait écrémé.

Deuxièmement, le débit du lait à l'entrée de la machine, doit être uniforme.

Troisièmement, la température du lait ne devrait pas être au-dessous de 90 degrés Farh., et pour cette raison, le meilleur moment pour séparer la crème du lait est donc immédiatement après la traite. Une basse température est aussi sujette à causer une perte de gras dans le lait écrémé.

Plus le lait passe vite dans le séparateur, moins la séparation est complète et plus la crème est claire. Dans toute machine il y a un appareil pour régler le débit de la crème. Cet appareil consiste généralement en une vis placée à l'orifice de sortie de la crème. En serrant cette vis on obtiendra une crème plus riche, en la desserrant on aura au contraire une crème plus claire.

Après chaque écrémage, toutes les parties du séparateur qui sont venues en contact avec le lait et la crème devraient être lavées dans de l'eau tiède, à laquelle on aura ajouté une petite quantité de soda à laver, ou autre poudre à nettoyer, puis passées à l'eau bouillante afin de les stériliser.

Généralement, on place les séparateurs dans une laiterie à proximité de l'étable, mais quelquefois on le trouve dans un compartiment voisin de l'étable. Un tel endroit peut offrir certaines commodités, mais ne saurait toujours convenir pour une opération aussi délicate que l'écrémage du lait, à moins d'être isolé du reste de l'étable par une cloison, de manière à former une chambre spéciale où les odeurs et les poussières de l'étable ne pourront pénétrer. Cette chambre devrait être munie d'un plancher en ciment, facile à nettoyer.

Il y a plusieurs avantages à écrémer de façon à obtenir une crème épaisse. Il reste une quantité plus considérable de lait pour les jeunes animaux; il y a moins de crème à refroidir; il faut moins de bidons pour contenir la crème. Toutes choses égales cependant, la crème épaisse se garde plus longtemps que la crème claire; elle se baratte plus facilement et donne un beurre à meilleur arôme que cette dernière. On devrait faire en sorte d'obtenir 3 à 3 ½ livres de beurre au gallon, c'est-à-dire par 10 livres de crème.

L'écrémeuse centrifuge sert à enlever la crême du lait; une bonne écrémeuse bien conduite l'enlève presque complètement, tandis que l'ancienne méthode d'écrémage par gravitation laisse parfois jusqu'à 25 pour cent de la crème dans le lait. Autre avantage de l'eemploi de l'écrémeuse: le lait écrémé qui en sort est encore chaud et peut être donné dans cet état aux veaux et aux autres animaux.

Dans le choix d'une écrémeuse il est des choses à considérer. Le point le plus important peut-être est la facilité de nettoyage. Plus la construction du séparateur est compliquée et plus il y a de pièces, plus le nettoyage est difficile. Il faut donc non seulement qu'une machine fasse un bon travail, mais que la construction soit simple. La facilité de fonctionnement et la durée de l'appareil doivent entrer également en ligne de compte.

Dans certaines localités, le cultivateur expédie tout son lait à la ville ou à la beurrerie ou encore à la fromagerie la plus voisine. Dans le premier cas il ne revient pas de sous produits et tous les éléments précieux du lait sont perdus pour le cultivateur. Mais si le lait est envoyé à la beurrerie ou à la fromagerie, le fermier peut ramener du petit lait qui contient beaucoup de ces éléments, presque dans leurs quantités originales. Cependant, le cultivateur qui se sert d'une écrémeuse centrifuge et qui n'expédie que sa crème, ou encore celui qui convertit sa crème en beurre sur sa propre ferme n'encourt aucune perte; il lui reste deux sous-produits; le lait écrémé et le lait de beurre, tous deux très utiles dans l'alimentation des animaux.

Il y a donc trois sous-produits du lait: le lait écrémé, le lait de beurre et le petit lait.

Le lait écrémé est un aliment précieux pour les veaux, les porcs et autres animaux. Sa richesse en matière minérale et en protéine le rend particulièrement utile dans l'alimentation des animaux en état de croissancee.

Le lait de beurre est également riche en matière minérale et en protéine; il est fort apprécié dans la nourriture des jeunes porcs.

Le petit lait qui revient de la fromagerie rapporte beaucoup des matières minérales que contenait le lait entier; il peut entrer avantageusement dans la ration des porcs, et même dans celle des veaux lorsqu'il est encore frais.

Il y a, en Saskatchewan, un cheval par chaque 115 acres, une bête à cornes par chaque 82 acres, un mouton par chaque 385 acres, un porc par chaque 233 acres. Si tous les animaux de fermes étaient distribués uniformément à travers toute la province, chaque quart de section de 160 acres renfermerait: chevaux, 1.4; bêtes à cornes, 1.9; moutons, 0.4; porcs, 0.7.

On peut juger par ces chiffres ce qu'il reste à faire.

* * *

—Aux Etats-Unis, il y a de nombreuses personnes qui ont des fermes sur lesquelles se trouvent des étangs où ils font exclusivement l'élevage des grenouilles.

* * *

—Les porcs sont très sensibles au froid, ce que semblent ignorer grand nombre de cultivateurs. Ils ont en conséquence besoin d'un local aménagé de telle sorte qu'ils puissent y manger, s'y coucher, proprement et confortablement.

Conte du Terroir

La vache du curé de Val-Joli

"N'achetez pas des vaches de curé. Vache de curé, vache trompeuse!"

Ça se disait et ça se répétait dans un certain district du Bas-de-Québec. C'était intrigant, vous l'avouerez, d'entendre cette affirmation étrange dans cette région de la Nouvelle-France où Messieurs les curés sont—à si juste titre d'ailleurs—appréciés et estimés. Je voulus en avoir le cœur net et, par une belle après-midi de l'été des sauvages, je me décidai à aller tout humblement demander des explications au père Jean Lizotte, de Val-Joli. Ses 90 ans devaient lui avoir permis de beaucoup voir, de beaucoup entendre et par conséquent de beaucoup retenir. Il devait savoir, lui...

Je ne fus pas déçu. Je trouvai le vieux, assis sur le seuil de sa porte, en train de fumer sa pipe de plâtre tout en regardant les vagues mourir à quelques pas de lui sur le sable fin. Dès mes premières paroles, je vis sous son grand chapeau de jonc une figure couleur de brique qui s'illuminait d'un sourire malicieux. Je n'eus pas besoin d'insister. Secouant sa pipe contre la pierre du seuil, il commença d'une voix nasillarde, l'histoire suivante.

Je vous plains, chers lecteurs de la "Page agricole", de n'avoir de cette histoire, qu'une fade description. Sur les lèvres du père Lizotte, j'ai cueilli une fleurette fraîche et sentant bon, je regrette de ne vous présenter que des pétales desséchées et sans charme.

Val-joli qui a, aujourd'hui, des prétentions de petite ville et qui, peut-être, s'appellera demain. Durandville ou Pampierville, était alors une paroisse de colonisation. J'étais encore gamin, c'était au temps du curé Pelletier, un saint homme de prêtre, dont on parle encore. C'était un homme instruit qui avait été longtemps professeur au collège de X... et qu'on trouvait souvent en train de lire dans les gros livres. Il avait tous les talents. Il chantait la messe comme pas un, d'une belle voix sonore qui était célèbre à 20 lieues à la ronde. Comme prédicateur, il faisait accourir les foules. Quand il prêchait dans une paroisse, l'église était pleine. Il disait si simplement des choses si belles, que les ignorants comprenaient et que les savants étaient émerveillés. Et puis, c'était la bonté même... Mais je ne veux pas me laisser entraîner à vous dire combien était bon le curé Pelletier, je n'en finirais pas.

Pour revenir à notre histoire, le curé Pelletier était un brin cultivateur. Il cultivait la terre de fabrique et probablement parce qu'il était prêtre, elle poussait mieux que les nôtres. Il avait 2 arpents sur 28, rien que la moitié de défriché et cependant il gardait 10 belles vaches, plus que les "gros-habitants" qui avaient 200 arpents.

Parmi ses vaches, il y en avait une qui était célèbre dans tout le comté. Et c'était pas une réputation usurpée, vous pouvez m'en croire. La "noiraude" était la plus fine vache qui ait donné du lait dans le bas du fleuve. Elle portait un coffre formidable, long, large, profond sur des pattes courtes et tordues. Son pis était énorme et souple avec des trayons biens placés. Des veines à lait, grosses comme mon bras, couraient sous le ventre et allaient se perdre dans les larges fontaines de la poitrine. Elle était noire avec du jaune sur le dos, autour des yeux, autour du muffle, dans les oreilles. Ce jaune là, vous savez que c'est un bon signe "jaune sur le dos, crême dans le lait".

Et quelle fine tête, sèche, bien dessinée avec des yeux transparents des cornes élégantes et un muffle puissant!

Je vous dis que c'était une belle vache et une bonne.

Elle était traite depuis son premier âge par Rose, la servante du curé. Celle-ci—comme toutes les roses—n'était pas sans épines. C'était bien la plus "insécrable" créature qu'on puisse avoir à supporter. Toujours prête à empiéter sur le pouvoir spirituel et ne craignant davantage de marcher sur les pieds du temporel. Au reste, vieille fille comme il convient et assez bourrue—disait le curé Pelletier—pour décourager n'importe quel vieux garçon d'écrire le "roman de la rose".

Avec la "noiraude", elle était tout autre. Quand elle allait la traire, elle se faisait douce aimable, cajolante, caressante et de loin elle lui criait. des mots doux: "Viens ma petite; viens ma jolie; Viens ma noiraude!" La vache venait sans se presser, en se dandinant doucement sur ses petites jambes. Alors Rose la caressait, lui donnait des petites tapes amicales sur le muffle, sur l'épaule, sur le ventre et la vache se laissait traire, donnant tout son lait en échange des attentions de la vieille fille. Deux chaudières étaient remplies de lait crémeux quand la traite était finie.

Si je vous disais qu'à certains jours, à elle toute seule, la "noiraude" donnait autant de lait que le meilleur troupeau de la paroisse.

Le curé Pelletier était bien fier de sa vache. Ah! sa "noiraude" il ne se laissait pas d'en faire l'éloge. On ne parlait que d'elle, dans les diners de quarante-heures. Quand les curés des paroisses voisines le rencontraient, malicieusement ou non, ils commençaient par lui demander des nouvelles de la "noiraude".

Il la soignait, sa bonne vache et il surveillait de près son bedeau pour qu'elle ait toujours une bonne et succulante ration. Il ne ménageait ni le foin en hiver ni l'avoine verte et les pois en été. Toutes les fois qu'il le pouvait, les soirs d'été, après son frugal repas, il allait la voir au pacage. A petits pas, en lisant son bréviaire, il suivait l'avenue d'érables. Dès que la fine vache le voyait déboucher, elle accourait guillerette pour se faire caresser et peut-être surtout,—la coquine—pour engouffrer la belle tranche de pain blanc qu'on lui apportait.

La tranche de pain a son histoire. Des enfants de chœur prétendirent qu'un samedi soir, M. le curé, préoccupé par son sermon du lendemain, donna distraitement son bréviaire à la vache et en s'en allant, essaya d'ouvrir la tranche de pain pour lire son office.

Tout a une fin. Le curé Pelletier mourut. La Rose s'en alla; elle était d'ailleurs pas mal fanée. Le nouveau curé n'était pas agriculteur pour deux "cennes". Dès le lendemain de son arrivée, il reçut la visite d'Hormidas Côté, un gros cultivateur du 2e rang qui lui offrit 80 piastres pour la "noiraude".

C'était un gros prix dans ce temps-là. L'argent valait plus qu'aujourd'hui. Le marché fut conclu et le grand Hormidas, sans retarder d'une minute, emmena son trésor à travers les rues du village. Il se croyait déjà riche.

Hélas! Hélas surtout pour la "noiraude". La pauvre petite dans son étable basse, obscure, sale, regretta amèrement son ancien logement ensoleillé, où elle se couchait sur une épaisse litière. La paille qu'on lui distribua avec du foin trop mûr ne lui fit pas oublier le trèfle tendre et les betteraves juteuses d'autrefois. Les coups de banc qu'elle reçut et les sacres qu'elle entendit achevèrent de détruire ses illusions. Elle perdit toute joie, la pauvre "noiraude". Avec la joie, le lait partit. Elle n'en donna plus que quelques pintes.

Hormidas Côté devint furieux. Partout, il cria qu'il avait été volé. Il cria si fort qu'on finit par le croire. Et c'est depuis ce temps-là, qu'on dit: "Vache de curé, vache trompeuse".

Le père Lizotte ralluma sa pipe, et en ayant tiré quelques bouffées il ajouta sentencieusement pour me convaincre.

"Le grand Hormidas n'avait pas été trompé, il s'était trompé tout seul. Une bonne vache ça demande du soin. Il fallait à la "noiraude" une étable confortable, une bonne ration et en plus les caresses de la Rose et la tranche de pain blanc de Monsieur le Curé.

Je crois, ma foi, que toutes les vaches sont un peu comme la "noiraude".

POULIGNY.

Les œufs destinés au commerce ne devraient jamais être exposés ni à la pluie, ni aux rayons directs du soleil, ni même à une température un tant soit peu élevée. Les œufs constituent une denrée des plus "périssables".

* * *

—Un bâdreur c'est un homme qui vous parle tout le temps de lui alors que vous voudriez lui parler tout le temps de vous.

—Pourquoi pleures-tu, mon chéri?

—Toto m'a fait mal.

—Comment cela?

—J'ai voulu lui donner un coup de poing, il a baissé la tête, alors, j'ai frappé le mur.

Prince-Albert et Environs

Soirée paroissiale

Lundi avait lieu à la salle paroissiale une très intéressante soirée organisée par le Club de Cent à l'occasion du premier anniversaire de sa fondation.

Un excellent programme musical, préparé par M. H. Quinlan, nous donna le plaisir d'applaudir tour à tour Mmes G. Carrier et E. Baril: Mlles Suzanne Blouin, Marie Valade et Daisy Flanigan; M. Emery Valade.

Au cours de la soirée, le président du Club, M. P. W. Mahon, fit un bref discours. Le secrétaire-trésorier, M. A. E. Philion, avocat, déposa le rapport financier de l'année et remit au R. P. Danis un chèque de $586, montant des souscriptions recueillies par le Club de Cent pour les œuvres de la Cathédrale.

Le R. P. Danis remercia en termes choisis et les membres du Club et les assistants.

Les élections pour le renouvellement du bureau donnèrent les résultats suivants:

Président, J. P. Callaghan: secrétaire-trésorier, C. A. Rousseau: directeurs, P. W. Mahon. F. Russell, G. R. Russell, A. E. Philion, H. Quinlan, J. A. Walker, E. Baril, J. P. Daoust, F. G. Harvey, L. Boyle.

Un vote de remerciements a été voté à l'adresse des officiers sortant de charge.

Les gagnants de la partie de carte ont été Mmes Callaghan et Flynn, MM. O'Callaghan et W. Saint-Hilaire.

Un goûter a été servi à tous les assistants et la soirée a pris fin vers minuit.

Un magasin coopératif à Prince-Albert

L'Association coopérative rurale de Prince-Albert est à la veille de se lancer dans une importante entreprise. A son assemblée annuelle, samedi dernier, elle a décidé d'ouvrir un magasin coopératif à Prince-Albert. Un secrétaire-trésorier a été nommé avec pleins pouvoirs pour s'occuper de l'affaire.

Le bureau des directeurs de l'Association pour l'année courante est ainsi composé: H. C. McQuarrie, président: John McLeod, vice-président; A. J. McQuarrie, secrétaire-trésorier; D. W. Paul, W. B. Bonas, P. Collée, J. P. St. Denis, P. Mollier, Andrew Knox. H. LaHaye a été élu auditeur.

Le Bonspiel

Le bonspiel de Prince-Albert, qui aura lieu le 13 courant, s'annonce comme un succès, à en juger par les préparatifs dont on l'entoure. La liste des prix n'est pas encore établie, mais elle promet d'être chargée. Il se jouera cinq parties principales.

Des joueurs nombreux sont attendus du dehors, notamment de Blaine Lake, Marcelin, Shellbrook, North Battleford, Rosthern, Birch Hills, Kinistino Tisdale, Melfort et Saskatoon.

Ce bonspiel sera le douzieme bonspiel annuel de Prince-Albert. Le président du club est le Dr King; le secrétaire, W. O. McDougall.

Le Sergent Morache

Le sergent L. Morache, du 233e bataillon canadien-français d'Edmonton, qui s'est rendu dernièrement à l'Ile à la Crosse dans le but de recruter des hommes, a fait un voyage peu banal et qui dénote chez ce compatriote un courage extraordinaire. Le froid était si intense que ses chiens eux-mêmes refusèrent leurs services. Il eut la bonne fortune de se procurer deux chevaux, mais l'un deux périt de froid. Sans se décourager, il poursuivit sa route jour et nuit et parvint à l'Ile à la Crosse au prix d'indicibles souffrances.

Morache est revenu ces jours-ci à Prince-Albert amenant avec lui quatorze hommes qu'il a dirigés sur Edmonton. En voilà un qui n'a pas eu besoin d'aller au front pour faire acte d'héroïsme.

—Le T. R. P. Bruno Doerfler, abbé de Saint-Pierre de Muenster et vicaire général du diocèse, était à Prince-Albert dimanche; il a donné le sermon à la grand'messe à la cathédrale.

—Mardi dernier a été célébré à la chapelle de l'évêché le mariage de M. Martin Heidenger, de Silver Park, et Régina Fether, de Watson. Le R. P. Diminsky a dit la messe et donné la bénédiction nuptiale.

—De passage, le R. P. Tessier, de Duck Lake.

SAINT-GEORGES, Sask.

Aimé Faihun, actuellement en permission dans sa famille en France, fait part à ses amis de son mariage, contracté le 13 janvier dernier, avec une "bonne gentille Française". Au reste il promet presque de nous l'amener très prochainement. Il annonce en même temps que son frère Louis s'est mis en route pour Prince-Albert le 15 janvier. Nous l'attendons de jour en jour avec impatience.

Notre jeune ami accuse aussi réception d'un colis et de la somme de six dollars qui lui ont été envoyés à l'occasion du premier de l'an et exprime sa vive reconnaissance au comité.

DEBDEN Sask.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos amis les Canadiens-français que nous aussi allons être représentés à la Convention des Commissaires d'cole à Régina.

Jamais affaire ne fut réglée par nos commissaires avec autant d'entrain et de gaieté. Pas un seul n'a été contre la motion. Il n'a même pas été nécessaire d'expliquer le but de la réunion et l'importance de la question. Tous étaient déjà convaincus d'avance.

C'est M. Narcisse Cyr, président du district scolaire de Debden qui a été choisi à l'unanimité comme notre delégué à la Convention.

—C'est avec beaucoup de peine que nous voyons la maladie retenir Mme J. Lajeunesse à la maison. Nous lui souhaitons de tout cœur un heureux rétablissement.

ARBORFIELD, Sask.

Les trois districts scolaires de la région ont tenu la semaine dernière leur assemblée annuelle.

Dans le district scolaire d'Arborfield, R. M. Head a été réélu commissaire pour trois ans et Sam. Plunkett a été nommé secrétaire-trésorier pour une autre année. Les deux autres commissaires sont Jean Bérubé et Joseph astonguay.

Dans le district Goyer, T. Lalonde a été réélu commissaire pour trois ans et Z. Chamberland pour un an, en remplacement d'A. Daoust qui a démissionné. Le troisième commissaire st D. Goyer.

Dans le district Marseillaise, Auguste Hudon a été réélu pour trois ans. Les deux autres commissaires sont H. Côté et A. Marchildon.

La troisième assemblée annuelle de l'Association du bétail de race pure a eu lieu le 5 janvier à la salle de l'école. Les affaires de l'Association sont excellentes. 42 membres en font actuellement partie. Les officiers suivants ont été élus: président, Geo. Miller: vice-président, Jean Bérubé: secrétaire-trésorier, Sam Plunkett; directeurs, Alb. Favreau, A. Edwards, R. Courteau, Joseph Castonguay.

L'association d'étalons pur sang d'East New Osgood a tenu récemment son assemblée annuelle. Il a été décidé de demander au ministère fédéral de l'Agriculture un autre étalon pour la saison de 1917. Les officiers suivants ont été réélus: président T. Lalonde: vice-président, A. Edwards; secrétaire-trésorier, R. Courteau; directeurs, Guy Parcher, A. Favreau, W. Wellington, J. Bérubé.

Grave accident de chemin de fer

Trois tués, six blessés

Dimanche soir à 8 hrs ½ un grave accident de chemin de fer a eu lieu sur la ligne du C. N. R., à six milles au sud de Saskatoon. Le train qui venait de Régina s'est jeté sur un train chasse-neige qui nettoyait la voie devant lui. Aucun voyageur ni aucun employé du train de passagers n'a été blessé, mais trois hommes du train chasse-neige ont été tués et six autres sérieusement blessés. Tous étaient de Saskatoon ou de Régina.

"On ne gagne pas l'adhésion d'un peuple en foulant au pieds ses plus chères traditions". Lloyd George.

Le duc et la duchesse de Devonshire viennent dans l'Ouest

Le duc et la duchesse de Devonshire viendront à Winnipeg à la fin du mois pour y passer une semaine ou davantage.

Saint François de Sales patron des journalistes catholiques

A l'occasion de la fête de Saint François de Sales, qui a été célébrée avec éclat, cette année, au Séminaire de Québec, S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, a prononcé un éloquent sermon dans lequel il a fait revivre la belle figure du grand évêque de Genève.

Rappelons à ce propos que Saint François de Sales est le patron officiel des journalistes catholiques. Il a été proclamé tel par Pie IX le 21 novembre 1877, cinq jours après qu'il l'eut déclaré Docteur de l'Eglise.

La prohibition en Alberta est-elle valide ?

Il vient de se dérouler un procès intéressant à Edmonton. Dans la cause d'un Chinois poursuivi pour avoir eu des liqueurs en sa possession, un avocat a mis en doute la validité de la loi sur les liqueurs, prétendant que d'après l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, la province a le pouvoir de légiférer par l'intermédiaire de l'assemblée législative et non par le peuple directement. La loi sur les liqueurs, étant issue d'un referendum, doit donc être considérée comme nulle.

Le magistrat a rejeté la thèse de l'avocat, mais celui-ci va en appeler.

LES MARCHES

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	152
No. 2 nord	149
No. 3 nord	145
No. 4 nord	140
AVOINE	35 à 42
ORGE	50 à 75c.
FOIN la tonne	10.00
POMMES DE TERRE le minot	0.75
BEURRE, la livre	0.40
OEUFS, la douzaine	45c à 60c
BOEUF, la livre	0.10½
PORC, la livre	0.13½
MOUTON, la livre	0.18

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	168
No. 2 nord	165¼
No. 3 nord	160
No. 4 nord	151
AVOINE—	
No. 2 C. W.	54⅝
No. 3 C. W.	52⅜
No. 1 fourrage	51⅝
ORGE—	
No. 3	93
No. 4	88
Fourrage	79
LIN	
No. 1 N. W. C.	253¾
No. W. C.	250¾

PETITES ANNONCES

TARIF—Un sou le mot par insertion Quatre insertions pour le prix de trois. Minimum, 20 sous. Les chiffres et les signes comptent pour un mot chacun

TERRE A VENDRE—480 acres, tout cultivable, pas de perte, un mille du village de Montmartre. 230 acres prêts à semer. Bon puits avec engin. Bonne écurie et maison. Presque tout clôturé. Bon marché pour comptant, ou termes faciles avec un peu de comptant. Pour plus d'informations, écrire au Rév. J. A. Therriault, Montmartre, Sask.

TERRES A VENDRE.—Dix quarts de section à vendre, à conditions faciles, à Wild Rose, Shellbrook, Wingard, et dans le district de Prince-Albert, de trois à neuf milles de la ville. S'adresser à D. LACERTE, 13ème rue Ouest, Prince-Albert.

ECURIE DE LOUAGE A LOUER OU A VENDRE—Une écurie pouvant contenir 60 chevaux, avec cour, grenier à foin, etc. S'adresser à D. LACERTE, 13ème rue Ouest, Prince-Albert.

CENT TONNES DE FOIN A VENDRE—Cent tonnes de foin (mil) à vendre à bonnes conditions. S'adresser à D. LACERTE, 13ème rue Ouest, Prince-Albert, Sask.

MEDECIN CANADIEN-FRANÇAIS—On demande un médecin canadien-français, catholique, pour un district du nord de la province. S'adresser pour renseignements au PATRIOTE DE L'OUEST.

POSITION DEMANDEE.—Une institutrice possédant certificat français pour Québec, et certificat de 3ème classe pour Saskatchewan. Pourra commencer vers le 14 mars. S'adresser de suite à M. A. M. 2242 rue McIntyre, Régina, Sask.

ON DEMANDE—Pour l'école de Arborfield, un instituteur porteur d'un certificat de deuxième ou de troisième classe. De préférence une personne parlant l'anglais et le français. Devra entrer en fonctions le 1er mars. 51-4-c.

ON DEMANDE un jeune garçon désirant apprendre le métier d'imprimeur. S'adresser au Patriote de l'Ouest.